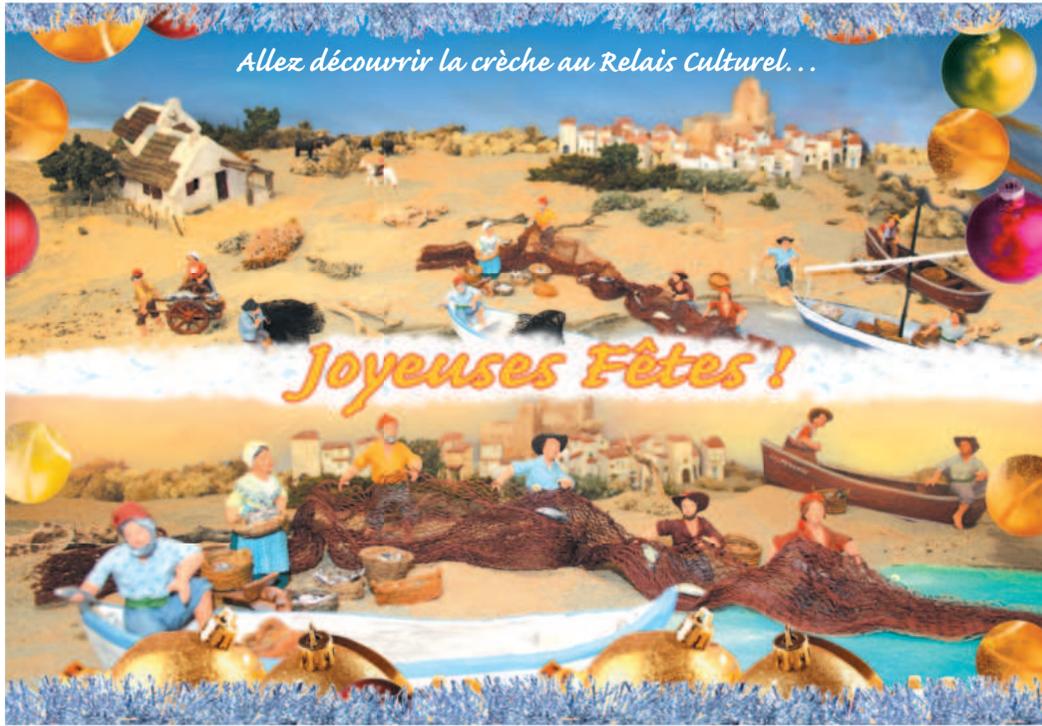


Allez découvrir la crèche au Relais Culturel. . .

Joyeuses Fêtes !



Journal
d'informations
municipales n° 42
DÉCEMBRE 2012

*Saintes Maries de la Mer
Capitale de la Camargue*



Les Saintes, Capitale de la Bouvine



Le Mot du Maire

Les Saintes, Capitale de la Camargue, sont aussi Capitale de la Bouvine, grâce au taureau « Garlan », star de la Manade des Baumelles qui a obtenu pour la deuxième année le « Biou d'Or » et au taureau « Ratis » de la Manade Raynaud, élu meilleur taureau de la finale des As à Nîmes.

Une nouvelle page s'est inscrite avec un évènement exceptionnel.

Un jeune Saintois, Bastien FOUR, a été sacré champion de France de Course Camarquaise et a remporté le Trophée des As si convoité par « les hommes en tenue blanche ».

Une première aux Saintes. C'est un honneur et une fierté pour notre village.

Toutes ces distinctions mettent en valeur le travail accompli, d'année en année, par la Famille LINSOLAS, la Famille RAYNAUD et les amateurs des manades. J'ajouterai la formation de nos jeunes raseteurs de l'École Taurine des Saintes « Georges Mouret », présidée par Didier HONORÉ.

Certains se sont demandés si un air céleste planait au-dessus des Saintes pour engendrer de si beaux champions.

Ce qui est sûr, c'est que le souffle de « la Fe di Biou » y est si fort qu'il ne peut que rejaillir sur le monde taurin, ancré sur ce territoire.

Les cent douze pages que vous aurez le plaisir de découvrir sont le reflet de la vie de notre commune.

Le contexte économique national a pu impacter certaines stations du littoral mais les Saintes ont été épargnées. La Camargue reste une valeur sûre et le travail de promotion de notre station a porté ses fruits.

Le chiffre d'affaire de la SEMIS, gestionnaire des principales structures touristiques du village, est en nette progression en comparaison de 2011.

Les élus du Conseil Municipal travaillent sur de nombreux aménagements et projets qui se concrétisent : la vidéo protection, le cinéma numérique, la résidence seniors, la dernière tranche de la promenade du bord de mer avec la création d'aires de stationnement, l'espace muséal et culturel, la rénovation du quartier de l'Ancienne Gare et des Impériaux, la restructuration et la modernisation de l'Hôtel de Ville et la protection contre la mer et le Rhône.

Tous ces aménagements et projets seront réalisés en maîtrisant nos finances et sans augmentation du taux communal des impôts locaux, et ce depuis 1995, pour ne pas pénaliser les générations futures.

A la veille des fêtes de fin d'année, la hotte du Père Noël est bien remplie. . .

Le 30 novembre, l'assemblée plénière du Conseil Général a voté à l'unanimité un « Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement » pour 2012, 2013 et 2014, de 6 millions 858 mille 591 euros. Ce contrat porte sur un ensemble d'opérations pluriannuelles de notre commune-canton.

A cela s'ajoutera la participation du Département pour les travaux et projets, au titre de « l'aide aux communes », qui sont subventionnés à hauteur de 80 %.

Quel beau cadeau pour notre village !

*En cette fin d'année, les Saintes sont parées de couleurs, de lumières et d'étoiles messagères d'espoir.
Laissons-nous porter par la magie de Noël.*

*Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité pour vous et toute votre famille.
Que 2013 soit riche d'amour et de paix.*

« Bon Nouvè et Bono Annado ! »

Roland CHASSAIN

*Maire des Saintes Maries de la Mer, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône,
Ancien Député, Chevalier de la Légion d'Honneur*

Programme des festivités de fin d'année



Joyeux Noël
Bonne et heureuse
année 2013

■ Du Dimanche 25 Novembre
au Dimanche 27 Janvier

Exposition au Relais Culturel
de la Crèche Provençale.

Traditionnels lotos
des associations au Relais Culturel

■ Du Vendredi 21 au Dimanche 23 Décembre

Marché de Noël sur la place des gitans

Animations musicales avec le groupe Estrella de Cuba

■ Du Dimanche 23 décembre au Mardi 1^{er} Janvier

Animations de rues, dégustation de vin chaud, balades
à poney, chateau gonflable, la cabane du Père Noël ...

■ Lundi 24 Décembre

Parade du Père Noël avec ses peluches

Pour les enfants, promenades gratuites en calèche
avec le Père Noël dans les rues du village

■ Lundi 24 Décembre

À 22 h 30 veillée de Noël avec une crèche vivante
et les Rois Mages

À partir de 23 heures, messe de minuit
avec la pastorale et les gardians

■ Jeudi 27 Décembre

Matinale du Club Taurin Mireille

■ Dimanche 30 Décembre

À 18 heures, Abrivado aux flambeaux

■ Lundi 31 Décembre

À 19 heures, Embrasement de l'Hôtel de Ville,
spectacle "son et lumière" suivi
d'un vin d'honneur au Relais Culturel

■ Mardi 1^{er} Janvier

À 12 heures, abrivado dans les rues du village

Invitations

À noter !

Embrasement
de l'Hôtel
de Ville

Lundi 31 décembre 2012
à 19 heures
sur le Parvis de la Mairie

Spectacle
«Son et lumières»
suivi d'un vin d'honneur

Le conseil municipal
a le plaisir
de vous inviter
à la cérémonie
des vœux

Jeudi 10 janvier 2013
à 18 heures
au Relais Culturel

Sommaire

	Page
■ LE MOT DU MAIRE	01
■ PROGRAMME des FESTIVITÉS ...	2
■ INVITATIONS.....	3
■ FÊTE VOTIVE.....	5
• Concours de châteaux de sable	
• Abrivado des jeunes	
• Concours de dessin de l'école municipale	
• Course de rollers et trottinettes	
• Parade d'ouverture	
• Course de vélos humoristiques	
• Plan de Charrettes sur la plage	
• Course d'ânes	
• Incontournables abrivados	
• ...Et abrivado de nuit	
• Feu de la Saint-Jean	
• Abrivado des cafetiers	
• Encierro de nuit	
• La journée des mousquetaires	
■ JOURNÉE DU CHEVAL	21
• Bénédiction des juments et des poulains	
• Et roussataio de clôture	
■ VIE AU VILLAGE	24
• Revivre aux Cabanes de Cambon	
• Revivre à Pioch-Badet	
• Repas de fin d'année scolaire	
• Spectacle de danse de fin d'année au relais Culturel	
• Remise des livres aux scolaires	
• Fête de Port Gardian	
■ FERIA DU CHEVAL.....	28
• Parades équestres	
• Spectacle équestre « Action »	
• songe d'une nuit en Camargue	
• Animations équestres sur la place des Gitans	
• Corrida de rejon du 14 juillet	
• Festival du livre et du film équestre	
• Feu d'artifice du 14 juillet	
• Exposition originale au Relais Culturel	
• Toros-piscine	
■ VIE AU VILLAGE	43
• Tombeau du Marquis	
■ FESTO VIRGINENCO.....	44
■ VIE AU VILLAGE	46
• Maison des Jeunes	
■ FERIA DU CHEVAL À MÉJANES. 48	
■ VIE AU VILLAGE	49
• Training Défense	
• École de natation	
• Festival de la voyance	
• Spectacle de variétés aux arènes	
■ CAMARGUE PLURIELLE	51
• Tournée des plages	
• Espace terroir Camargue	
• Recortadores aux arènes	
• Festival de jazz manouche	
■ VIE AU VILLAGE	54
• Spectacle du centre aéré	
• Fête de Pin Fourcat	
• Festival du fil gardian	
• Tom MONNET, champion du monde	
• Fête de la saladelle	
• Rentrée des classes	
• Rentrée à la crèche Papòti	
• Concours de boules	
• Les 90 ans du club taurin Mireille	
• Salon du goût et des saveurs de Camargue	
• Direction des services vétérinaires	
• Vide-grenier	
• Sorties en calèche de l'association de jumelage	
• Loïc JOUVENY, champion d'aéromodélisme	
• L'UNC locale au Mas du Juge	
■ PÈLERINAGE D'OCTOBRE.....	68
■ BOUVINE	71
• Finale du Trophée des As à Nîmes	
■ VIE AU VILLAGE	75
• 50 ans du Club taurin Ricard et 20 ans de la manade des Baumelles	
• 30 ^e finale des courses de tau	
• Nicolas Boyer, en lice pour le Dakar	
■ HOMMAGES	77
• 42 ^e anniversaire de la mort du Général De Gaulle	
• Cérémonie commémorative de la Victoire de 1918	
■ FESTIVAL D'ABRIVADO	77
■ VIE AU VILLAGE	83
• 30 ^e anniversaire des courses de tau	
• Remise des prix des courses de tau	
• Défi des plages	
■ HOMMAGES	87
• Laurent AYME	
• Lucien BARBANSON	
• Pierre-Antoine SALMOCHI	
■ CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2012	88
■ CONSEIL GÉNÉRAL.....	93
■ INFOS DU CONSEIL GÉNÉRAL. .	95
SYMADREM	96
■ TRAVAUX	97
■ RÉSIDENCE SENIORS «LA VALLÉE DES LYS».....	98
■ TRAVAUX	101
■ VIDEO-PROTECTION.....	102
■ TRAVAUX	103
• Église	
• Rénovation du Musée Baroncelli	
• Décors lumineux	
■ PROJETS 2012-2013-2014, LES SAINTES BOUGENT	104
• Promenade du bord de mer	
• Aires se stationnement	
• Un nouvel espace muséal et culturel	
• Le Clos des Cocardiers	
• Réhabilitation du quartier des Impériaux et de l'ancienne gare	
■ INFOS.....	110
• Les nouveaux-nés	
• Noces d'émeraude, d'or et de diamant	
• Pensez à vous inscrire sur les listes électorales	
• Recensement de la population	
• Calendrier des pompiers	
• Office de Tourisme	
• Inauguration de la crèche provençale	
• Euro Training	
• État-civil	

*Saintes Maries de la Mer
Capitale de la Camargue
Entre Mer et Paluns*

Journal d'informations municipales n° 42
Décembre 2012
Mairie des Saintes Maries de la Mer :
Tél. : 04 90 97 80 05 - Fax : 04 90 97 70 03
Directeur de la publication : Philippe FOURCOUX
Rédacteur : Annelise CHEVALIER
Photos : Mairie - Christiane MARTIN, LAHURE
Pascal
Exécution et impression : Pure Impression - Mauguio
Reproduction interdite - Modèle Déposé.
Dépôt légal : 2^e semestre 2012



*Ouverture de la fête votive
dans l'effervescence!*



Fête votive

Tout le village attendait cet évènement avec impatience.

La fête votive est un moment fort de l'année, empreint de convivialité, de joie, de bonne humeur. Voici quelques pages de rétrospective de ces six jours qui ont mis le village en ébullition.

Le mercredi, premier jour de fête, est dédié aux enfants.

Concours de châteaux de sable



La valeur n'attend pas le nombre des années !



L'équipe gagnante devant son château très coloré.



Cadeaux et tee-shirts aux participants.



Gros succès de participation pour le concours de châteaux de sable qui s'est terminé par un bain de mer très apprécié.

Abrivado des Jeunes



La jeunesse saintoise très impliquée dans les traditions.

Concours de dessins de l'école municipale

Les jeunes élèves de l'école municipale de dessin ont planché sur les traditions taurines. Couleurs, formes et perspectives ont été travaillées durant l'année.



Le professeur de dessin, Alicia MELVILLE, et ses petits élèves devant les œuvres exposées au Relais Culturel durant la fête votive.

Course de rollers et trottinettes



Effervescence sur la ligne de départ.



À chacun son tee-shirt personnalisé.



Une future championne ?



Dernières recommandations avant le top départ.



Ligne d'arrivée en vue !

Fête votive

Parade d'ouverture

Tout le village, toutes générations confondues, a contribué à la réussite de cette parade d'ouverture. Merci à tous pour ces efforts !



Les Gaulois.



Manu FOREST, un président du COFS transformé !



Parade d'ouverture



De la douceur à revendre pour les agents communaux et leurs bonbons en tous genres, acidulés ou exclusivement sucrés ! Tous ont pris un grand plaisir à participer à la parade. Bravo à tous pour leurs efforts !



Isabelle MEDINA, présidente de l'Amicale du personnel communal. Vive la fête !



Qui se cache sous les déguisements ?



Fête votive

Parade d'ouverture



Les Gaulois en ordre de marche !



Un baby-boom ?



Le jeune photographe Julien MAURIN, pour une fois devant l'objectif.



Parade d'ouverture



La présidente du groupe Marquis de Baroncelli, Claudette BAUER, dans un tout nouveau costume.



Tous les participants ont fait preuve d'une grande imagination pour que cette parade soit unique. Certains sont même retombés en enfance.



C'est l'heure du biberon !



Jean-Claude De TROCH, secrétaire du COFS et sportif confirmé.



Nos sauveteurs en mer aux avant-postes.



Fête votive

Parade d'ouverture

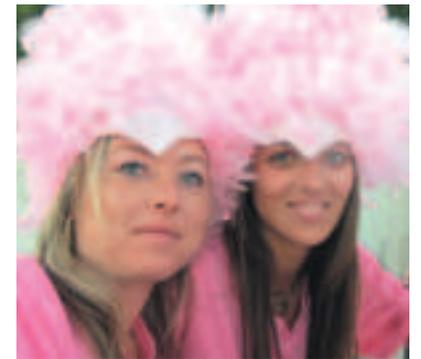


L'association Estrella de Cuba a mené la danse.

Tout de rose vêtus, les jeunes ont su mettre l'ambiance pour cette joyeuse parade. Que ce soit sur le parvis de la mairie ou dans les rues du village pour un défilé original en musique.



Nos demoiselles à l'honneur.



Deux reines.



Du mouvement, du rythme et de l'énergie !



La chenille...

Parade d'ouverture



Dans la brume...



Après la parade, le maire Roland ACHASSAIN a reçu le tee-shirt de la fête avant de remettre symboliquement les clés de la Ville à Manu FOREST, président du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises.

Les jeunes laissent alors éclater leur joie sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Danses et transe traduisent l'euphorie qui va régner sur le village durant une semaine.



Fête votive

Course de vélos humoristiques



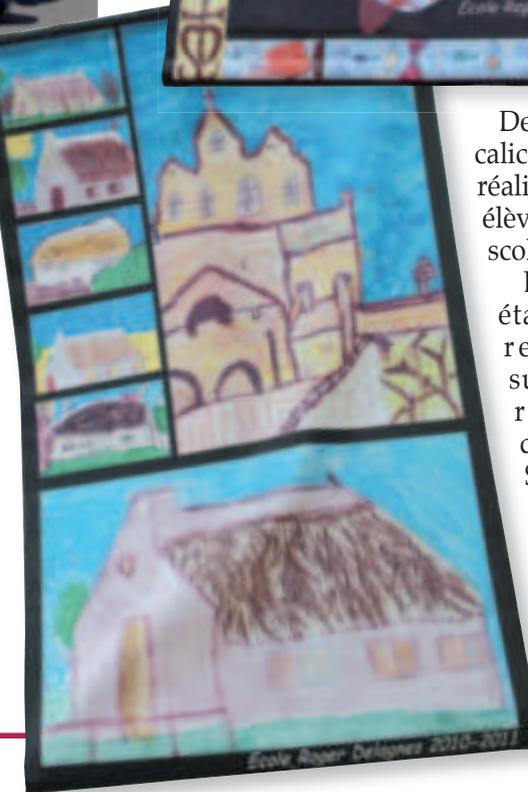
Moyen de déplacement écologique, au sein du Parc de Camargue, pour les jeunes Saintois.



De magnifiques calicots ont été réalisés par les élèves du groupe scolaire.

Les traditions étaient bien représentées sur toutes les réalisations des petits Saintois.

Tout le village a ainsi été décoré durant la semaine de fête.



Plan de charrettes sur la plage



Sur le sable ou dans l'eau, se mesurer aux biù est toujours courageux.



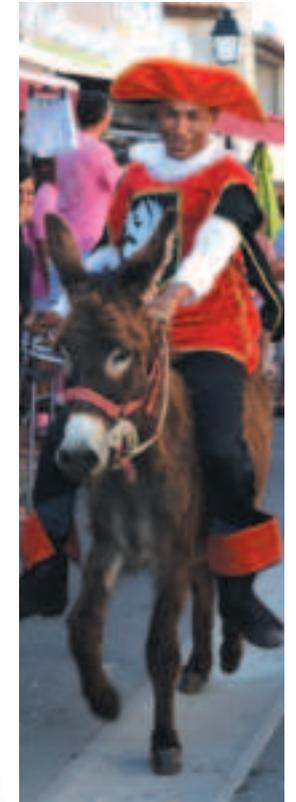
Le défi.



La charge.

Course d'ânes

Moment toujours très attendu :
la course d'ânes.



Jusqu'à Jéricho...



Et sauve-qui-peut !



Merci à
tous les
sympa-
thiques
jockeys.

Fête votive

Incontournables abrivado...



Les jeunes Saintois et leurs montures.



Au coeur de l'action.



Attention devant !

... Et abrivado de nuit



Feu de la Saint-Jean

Chaque année, l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre propose de fêter la Saint-Jean, le 23 juin. Selon la tradition, il faut sauter le feu et faire un vœu.



Ici, ce sont les cavaliers qui réalisent cet exercice avec maîtrise et courage pour braver les flammes.

Feu de la Saint Jean



Chevauchée dans les flammes

Abrivado des cafetiers



Les patrons de café sont aussi à l'aise à cheval que derrière le comptoir !

Encierro de nuit



Aïe, aïe... Fuyons !



Fête votive

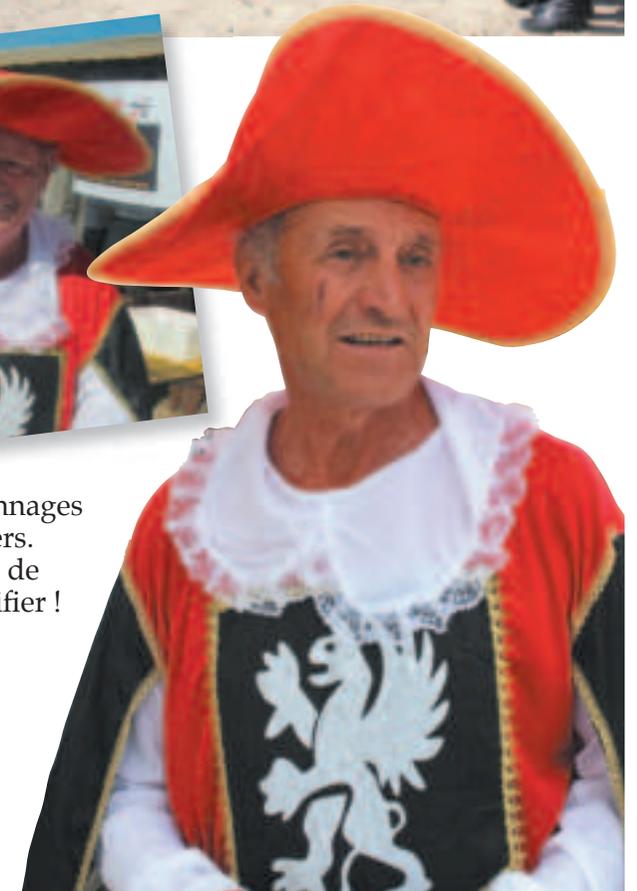
La journée des Mousquetaires



Sans peur et sans reproche, pour les grillades comme pour l'abrivado.



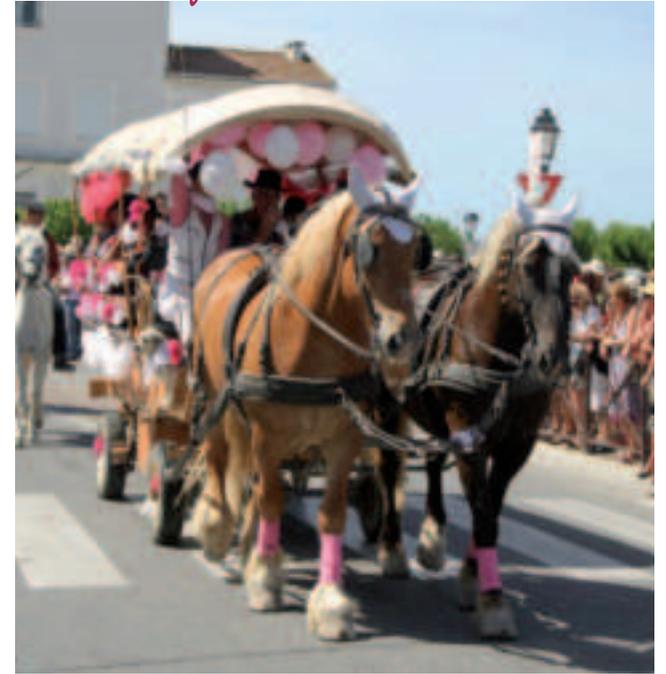
Une fière équipe de mousquetaires.



Des personnages
familiers.
À vous de
les identifier !



Un début en fanfare avec la péna.



Un défilé coloré et joyeux. L'imagination n'a pas manqué aux cavaliers saintois.



Une équipe médicale plutôt impressionnante !



Journée du cheval



L'école d'équitation saintoise.

Bénédition des juments et des poulains

Une nouveauté qui a été très appréciée: la bénédiction des juments et des poulains devant la mairie.



Grand seigneur.

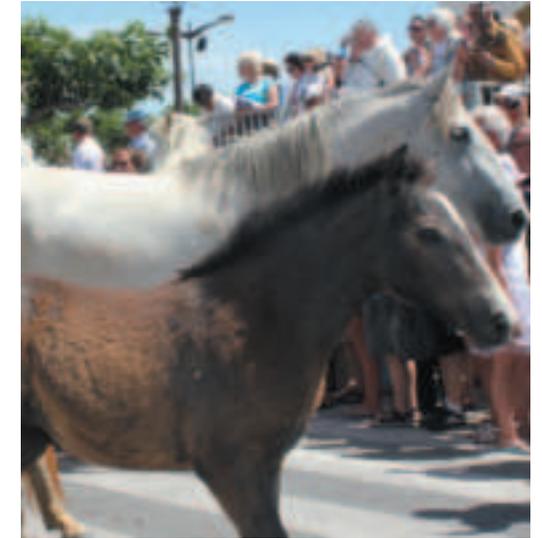


L'Andalousie représentée.



Le Père Marc PRUNIER a béni les cavales.

Bénédition des juments et des poulains



Et roussataio de clôtura



La fête est terminée.
Retour au bercail,
dans le calme et la sérénité.

Un grand merci à tous pour ces six jours de fête : les membres du Conseil Municipal, des Services Techniques, du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, de la Maison des Jeunes, de la SEMIS, l'Office de Tourisme, la Police Municipale, la Gendarmerie, l'ensemble des associations et tous les bénévoles. A l'an que vèn !

Vie au village

Revivre aux Cabanes de Cambon



Les hameaux ne sont pas oubliés. Deux abrivado ont traversé le hameau après le petit-déjeuner offert par le bar des Cabanes de Cambon.

Nous remercions Alain Guidicci, des Cabanes, qui nous reçoit chaque année pour cette journée de fête.



Le petit-déjeuner a été offert par le bar de la Régie de Frigoulès. Merci à Daniel LOPEZ pour son accueil à Pioch-Badet.

Revivre à Pioch Badet



À Pioch-Badet, l'abrivado a été précédée par le 4^e concours de ferrades « Trophée la Régie ».



Un anoble un peu récalcitrant malgré un coup de fer bien placé.

Repas de fin d'année scolaire



Ambiance joyeuse à la cantine scolaire. Pour fêter l'arrivée des « grandes vacances », des friandises ont été distribuées aux enfants par le maire, Roland CHASSAIN, l'adjoint aux écoles, Jean-Pierre ALENGRIN, et les élus.

Spectacle de danse de fin d'année au Relais Culturel



Vie au village

Remise des livres aux scolaires

Comme chaque fin d'année, des livres ont été offerts par la Municipalité à tous les élèves du groupe scolaire. Au Relais Culturel, les enfants ont chanté et dansé devant leurs parents avant que le maire Roland CHASSAIN et les élus ne leur distribuent leurs ouvrages.

Les vacances seront ainsi mises à profit pour rester en contact avec la lecture.



Merci au directeur du groupe scolaire, aux enseignants et à tous les agents municipaux. Bonnes vacances à tous !

Fête de Port Gardian

La fête de Port Gardian s'est déroulée avec un vent de force 7 qui a contraint l'annulation de la régates mais qui n'a pas empêché le tir du feu d'artifice. Les nombreux badauds ont pu profiter des animations ainsi que des stands des puces marines.



Bénédictin et dépôt de gerbes en mémoire des marins disparus.



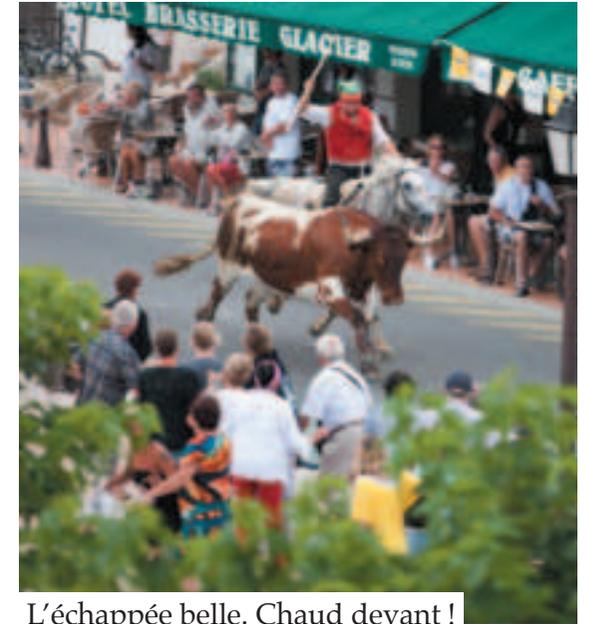
Péna, vide-greniers et cocktail, préparé par nos deux chefs locaux, ont ponctué cette Fête de Port-Gardian.

Féria du Cheval

Parades équestres



La cabestria est toujours très appréciée.



L'échappée belle. Chaud devant !



Les traditions ibériques sont toujours associées à la parade.



Parades équestres



Roussataio au féminin.



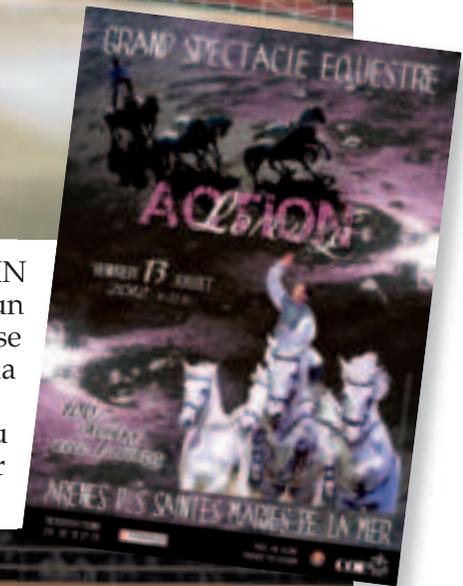
La Camargue toujours bien représentée et tenue impeccable.

Spectacle équestre « Action »



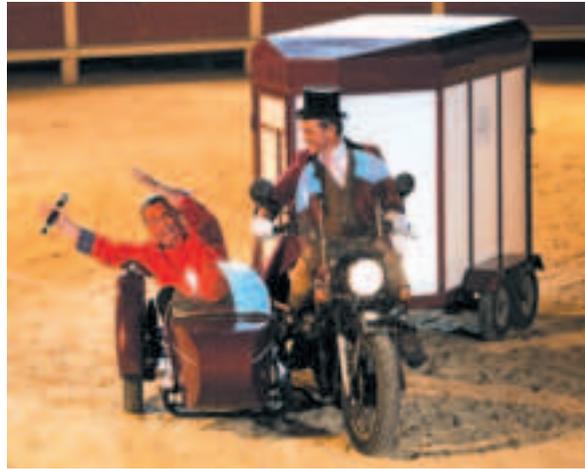
Une fois encore, Thierry PELLEGRIN et son équipe ont su nous concocter un spectacle original alliant humour, adresse et talent. Plus un seul billet n'était à la vente.

LORENZO, l'enfant du Pays, y a tenu une large place, toujours acclamé pour ses numéros uniques.



Féria du Cheval

Spectacle équestre « Action »

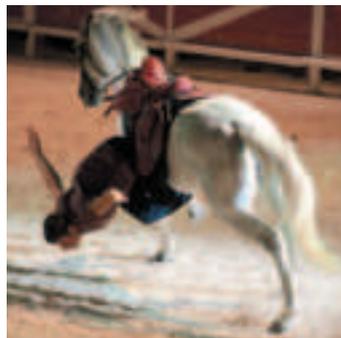
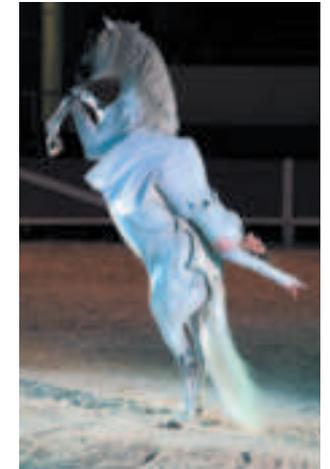


Les numéros de voltige et de dressage ont mis en évidence la grande complicité de l'homme et du cheval.

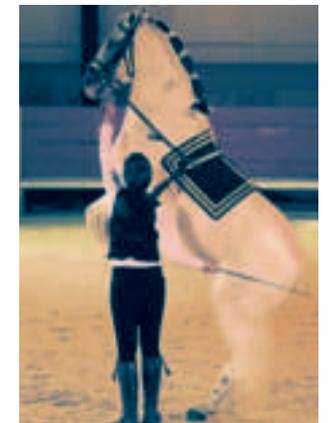


Du rire, de la dextérité et de la souplesse de la part des artistes.

Embarquement du speaker pour des aventures motorisées !



Adresse, élégance, noblesse : le cheval dans toute sa splendeur.



Spectacle équestre « Action »



Manu FOREST dans un saut de cheval à cheval.



L'enfant du pays LORENZO est toujours très attendu. Sa prestation a remporté un grand succès auprès d'un public conquis.



Féria du cheval

Lorenzo, Star mondiale



Songe d'une nuit en Camargue

Le metteur en scène Thierry PELLEGRIN a souhaité cette année mettre en lumière un lieu mythique et légendaire de notre commune : le Bois des Rièges.

À travers des récits, légendes et contes mêlant l'imaginaire et le réel, les licornes, les fées et Pégase, les spectateurs de ce son et lumières unique ont pu remonter le temps pour découvrir ce lieu emblématique de Basse Camargue où les oiseaux, mammifères et autres animaux sont rois.

La curiosité naturelle des enfants du village sera assouvie grâce aux nombreuses histoires qui ont construit l'identité de ce lieu.





Une élégante «Mazurka soutu li pin» qui se termine par une «fleur» d'Arlésiennes.



Sur une île interdite, des personnages étranges parlent à des animaux non moins étranges, dont un rapace bien mystérieux.



À la découverte du bois des Rièges.



L'amicale équestre de la Montagnette.

Feria du Cheval



Le salut du trident.

Un serpent coloré de danseuses.



Le conteur saintois
Daniel DEMONFLIN.

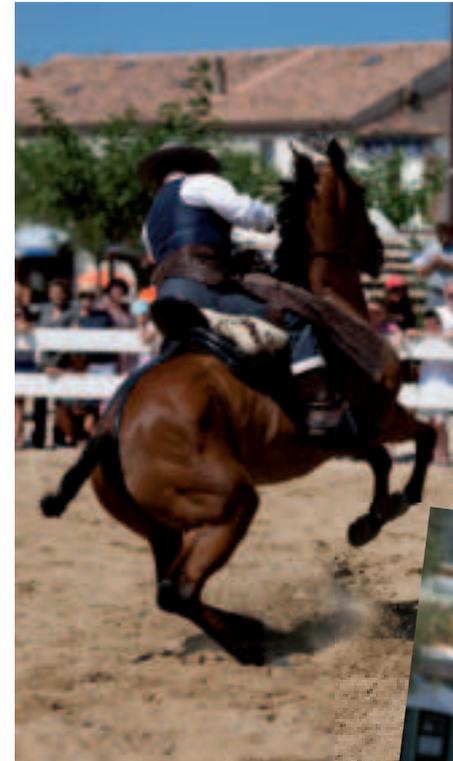




Dans l'écume de Crin Blanc.

Animations équestres sur la place des Gitans

Les animations équestres sur la place des Gitans mettent en valeur toute la culture du cheval, qu'il soit camarguais ou pas. Les garrochistes rivalisent d'adresse tandis que les cavalières font une éclatante démonstration de dressage.



Dressage et haute-école.



Feria du Cheval

Corrida de rejon du 14 juillet

La corrida de rejon du 14 juillet réunissait le maestro Pablo HERMOSO de MENDOZA et les jeunes frères Joao et Miguel MOURA, dignes héritiers de Joao MOURA, vedette incontestée du rejoneo des années soixante-dix.



Joao et Miguel MOURA ont donné du rythme et de la jeunesse à cette corrida, devant l'œil avisé du «padre».



Pablo HERMOSO de MENDOZA a survolé la corrida de rejon de sa classe et de son savoir-faire, tout en laissant une place de choix à la jeunesse montante.

Diego CARASCO et Maria TOLEDO, vedettes du chant flamenco, les ont accompagnés en direct pour d'inoubliables arabesques sur le sable des arènes saintoises.



Le Trophée POMMERY a été remis au vainqueur par l'empresario des arènes, MARIE SARA, le maire Roland CHASSAIN et le représentant des champagnes POMMERY.

Festival du livre et du film équestre

La seconde édition du Festival du livre et du film équestre, organisé par l'association Les chevaux du Sud et les éditions Actes Sud, s'est tenue au Relais Culturel. Plusieurs milliers de titres différents sur le thème des chevaux et de la tauromachie étaient présentés tandis que des échanges passionnaient le public dans le nouvel «espace forum».

Une vingtaine d'auteurs était également présente pour raconter et dédicacer leurs livres.



Anne-Sylvie BAMEULE, présidente du Festival, Chantal VAN TRI, vice-présidente, Roland CHASSAIN le maire, les auteurs et les partenaires lors de l'inauguration.



Des expositions photos, des balades littéraires, un forum du voyage à cheval, ont agrémenté le salon du livre, apportant une dimension culturelle à la pratique de l'équitation mais aussi plus globalement à la Feria du Cheval.



En parallèle, le Festival du film équestre, avec une savante sélection de documentaires, a emmené le public à la découverte des cultures équestres à travers le monde.

Lors d'une soirée exceptionnelle sur la place de l'église, en partenariat avec le Parc naturel régional de Camargue, le public a pu redécouvrir une série de westerns tournés en Camargue. La projection était ponctuée d'une orchestration en «live», comme à la belle époque.

D'autres soirées «cinéma équestre» ont permis de rencontrer et d'échanger avec LORENZO ainsi que BARTABAS pour la présentation du film «Galop arrière».



Feria du Cheval

Feu d'artifice du 14 juillet



Bal et feu d'artifice clôturent la Feria.

Exposition originale au Relais Culturel

Le sculpteur gardois Michel DURAND a exposé ses imposantes oeuvres taumachiques durant plus d'un mois sur les marches du Relais Culturel.

Toutes d'inspiration taurine et camarguaise, certaines ont été faites avec des matériaux de récupération du blockhaus démoli sur la plage Crin Blanc.

Ces œuvres originales ont suscité la curiosité ou l'admiration mais n'ont laissé personne indifférent. Des centaines de visiteurs les ont photographiées, témoignant ainsi de tout l'intérêt de ce travail artistique.



Toros-piscine



Tout au long de l'été, la société Gard Toro, gestionnaire des arènes, propose aux visiteurs et vacanciers des soirées de détente et de rire.

Plusieurs fois par semaine, ces néophytes peuvent avoir un aperçu du jeu taurin tandis que les jeunes du village s'essayent à leurs premiers rasetes.

Une façon de mettre en contact la jeunesse avec les vachettes et le public avec nos pratiques taurines.



Tombeau du Marquis

Les travaux de rénovation du tombeau de Folco de Baroncelli, marquis de Javon, ont été très appréciés de la famille AUBANEL, des Saintois mais aussi de tous ceux qui œuvrent pour la culture camarguaise à travers l'idéal du Marquis.

Un point d'information retrace désormais les grandes lignes de la vie et de l'œuvre du Marquis. Une belle mise en valeur de notre patrimoine culturel.



Le tombeau a retrouvé son éclat d'antan.



Guy CHAPTAL, Capitaine de la Nacioun Gardiano, Béranger et Pierre AUBANEL: grandeur de nos traditions.

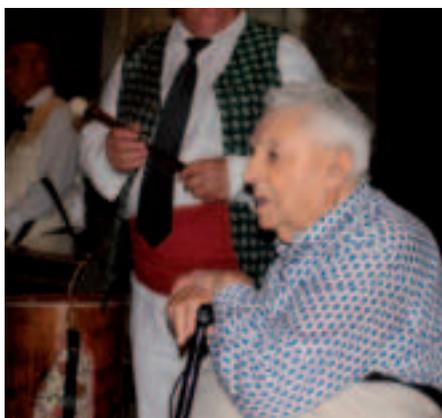


Toute une famille réunie.

Fèsto vierginenco

LA 108^e édition de la Fèsto vierginenco, manifestation créée par Frédéric MISTRAL et qui a perduré grâce au Marquis de BARONCELLI, a rassemblé cette année près de 60 jeunes filles. Accompagnées de leurs marraines, elles se sont engagées, en prenant le ruban, à porter le costume d'Arles.

La messe a été célébrée en Lengo Nostro par le Père Michel DESPLANCHES aux côtés du Père Marc PRUNIER et en présence de la Reine d'Arles et de ses demoiselles d'honneur.



Félibre et mainteneur, Laurent Ayme ne manquait aucune manifestation traditionnelle, parmi lesquelles bien entendu la Fèsto vierginenco.

Toujours présent pour féliciter et encourager les jeunes dans la voie des traditions provençales et camarguaises, Laurent ne manquait jamais de faire entendre notre belle Lengo Nostro à la fin des cérémonies. Sa culture et sa présence manqueront.



En route vers les arènes avec les tambourinaires qui ouvrent le défilé en musique.



Rachel PAPADOPOULOS, Anaïs BRIFFAUD et Apolline DEREGNAUCOURT sont les trois «Santines» qui ont pris le ruban cette année. Félicitations.



Après les biðu de la manade AUBANEL, ce sont les « rosso » et leurs poulains qui ont reçu la bénédiction aux arènes.



La Reine d'Arles, Astrid GIRAUD, et ses demoiselles d'honneur, la saintoise Laura CAVALLINI, Julia BERIZZI, Charlotte DEPLANCKE et Angélique MARIIGNAN, aux côtés de Guy CHAPTAL, Capitaine de la Nacioun Gardiano, Anne-Marie ERRUZ, secrétaire-adjointe de la Nacioun, et Jean-Luc BOUIS, trésorier.
Les aînés entourent les petites Mireilles.



Préserbons notre culture !

Vie au village

Maison des Jeunes

Les jeunes Saintois de la Maison des Jeunes sont partis du 23 au 28 juillet à Luz-Saint-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées. Au programme : rafting, canyoning, trottin'herbe, balade au Pic du Midi, randonnée au Cirque de Gavarnie et visite d'une centrale hydro-électrique. Un séjour éducatif et sportif bien rempli qui laissera de bien jolis souvenirs aux Saintois. Merci au directeur Stéphane ASTIER et à sa collaboratrice Florence SCHUNK.



Après l'immensité de la mer, l'immensité de la montagne.



Maison des Jeunes



Un peu de calme avant les grands remous. Frissons garantis !



Dans la vague !

Feria du cheval à Méjanès

La 31^e édition de la Feria du Cheval, qui a eu lieu le samedi 21 juillet au Domaine Paul Ricard de Méjanès, sur la commune des Saintes Maries de la Mer, a été marquée par une très forte affluence, autour d'un programme de légende.

Cette journée a débuté par un Acoso y derribo très apprécié, au milieu de la sansouire, en bordure de l'étang du Vaccarès, avec les maestros JUAN BAUTISTA, CESAR GIRON et GINES CARTAGENA.



Le Club Méjanès, présidé par Mme Michèle RICARD, a rendu hommage aux « Femmes de Camargue » au travers d'une rétrospective photographique chargée d'histoire, de traditions et de souvenirs, réalisée en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Camargue.

À l'issue de l'assemblée générale du Club, des personnalités féminines emblématiques de la région ont été honorées. Tout au long de la journée, spectacles équestres des Etoiles de Méjanès et animations se sont succédé sur un air de fiesta camarguaise.

En point d'orgue de cette journée, les aficionados ont pu assister, dans des arènes combles, au Rejon d'Or qui présentait, pour la première fois en France, les trois meilleurs toreros à cheval du moment, Pablo HERMOSO De MENDOZA, Diego VENTURA et Leonardo HERNANDEZ.

En ouverture, un hommage a été rendu à Manuel VIDRIE, quintuple vainqueur du Rejon d'Or dans les années 80.

Ce 57^e Rejon d'Or, qui fut joué à guichets fermés, a été remporté pour la deuxième année consécutive par Diego VENTURA.

Une nouveauté, pour finir, à savoir de nouvelles représentations équestres qui ont prolongé la feria dans la soirée.

Une édition 2012 qui a permis à plus de 10000 visiteurs de vivre une journée mémorable au cœur du meilleur des traditions camarguaises.



Training Défense



Le 5^e stage de Training Défense s'est déroulé du 9 au 13 juillet avec la participation d'une soixantaine de pratiquants. Au programme forme, défense et bonne humeur, sous la direction des experts Mario AMBROSINI et Jean-Max BRIGNONE.



Des Saintois aguerris au combat.

Ecole de natation

Près de 88 enfants se sont inscrits en juillet à l'école municipale de natation. Un record !



Après la théorie, à terre... la pratique, à l'eau.



D'un podium à l'autre...

Chaque cycle, en juillet et en août, se conclue par un défi puis une remise des récompenses au Relais Culturel.

Les petits nageurs voient ainsi leurs efforts récompensés.



Rendez-vous l'été prochain.



Vie au village

Festival de la voyance

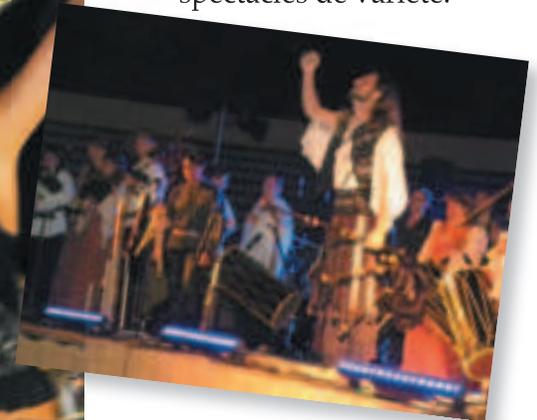
Le Salon de la voyance, qui s'est tenu au Relais Culturel, a connu un vif succès auprès des amateurs du genre. Sophie FAVIER en était l'invitée d'honneur. L'adjointe au maire Christelle AILLET a suivi la manifestation avec intérêt et a remis les Trophées de l'Avenir à l'issue des séances.



Spectacle de variétés aux arènes



Que ce soit Patrick JUVET, Eve ANGELI ou Jean-François GEROLD du groupe LE CONDOR, les artistes ont su enflammer les arènes durant la saison estivale. Merci au COFS, organisateur de ces spectacles de variété.



Tournée des Plages

Pour l'avant-dernière étape de sa Tournée des Plages, c'est sur la plage des Saintes-Maries que TF1 a installé son plateau. Les mascottes, Babar, Badou et Maïa étaient du voyage, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

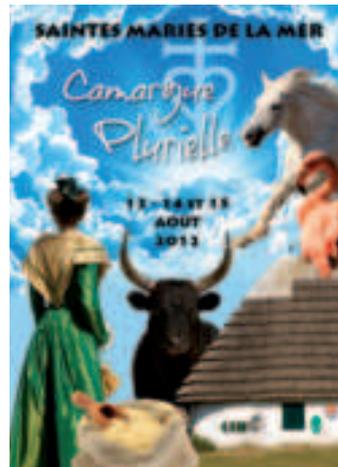


Le présentateur Jacques LEGROS a rencontré le Maire et parlé du Pays.

Espace Terroir Camargue

Dans le cadre de la manifestation d'août Camargue Plurielle, la municipalité a souhaité mettre en valeur les produits locaux à travers le premier « Espace Terroir Camargue ».

En partenariat avec le Parc Naturel Régional de Camargue, un marché « gourmand » a été proposé aux visiteurs ravis sur la place des Gitans. Une douzaine de producteurs y ont fait goûter les produits labellisés par le Parc, le Conservatoire des Cuisines de Camargue et le Syndicat des riziculteurs.



Camargue Plurielle

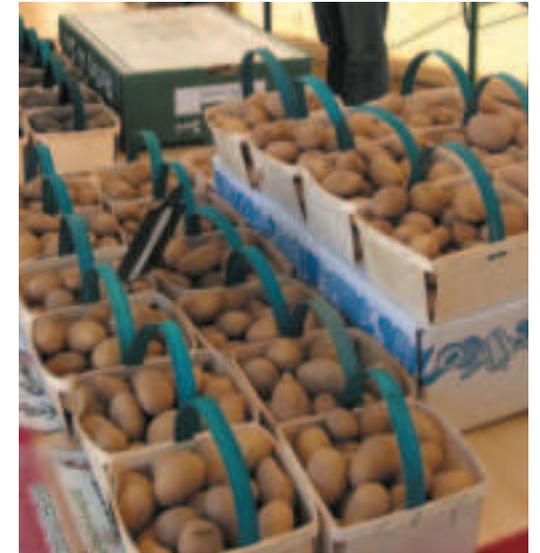
Espace Terroir Camargue



Des barnums ont été installés sur la place des Gitans pour accueillir les exposants.



Josy PORTES, animatrice au Parc naturel régional de Camargue, a reçu la visite du maire et des élus qui ont fait la tournée des stands.



Un produit récemment reconnu et cultivé sur la commune des Saintes: la pomme de terre des sables.



Roger MERLIN et Michel VAN HOED ont régalié les visiteurs avec leurs dégustations tout en finesse.



Le miel de Camargue a connu un vif succès.

Recortadores aux arènes

La société KIKA a proposé un spectacle de recortadores aux arènes, agrémenté d'animations qui ont fait la joie du jeune public.



Mieux vaut éviter cette charge...



Festival de Jazz manouche

Une innovation cette année dans le cadre de Camargue Plurielle : le premier festival de jazz manouche, proposé par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises.

Trois groupes réputés ont animé le village avec une virtuosité remarquable.



Les musiciens de Soleil Nomade, Assaswing ou encore Manouchka Orkestär ont joué dans différents lieux des Saintes.



Camargue Plurielle, nouveau concept de la feria Biòu y Toros, voulait allier la tauromachie à la culture, dans un sens plus large. Musique, danse, traditions culinaire... Pari réussi !



Vie au village

Spectacle du centre aéré

Tout l'été, le centre aéré accueille les enfants de la commune, tous âges confondus, pour leur proposer des animations variées et originales. À chaque fin de cycle, c'est-à-dire fin juillet et fin août, un spectacle est présenté aux parents.



Acteurs en herbe.



Les enfants ont monté une pièce et des sketches dans lesquels ils ont pris beaucoup de plaisir à se déguiser et à jouer. Petits et grands ont su mêler leur talent, sous la houlette des animateurs de l'IFAC, structure gestionnaire.

Fête de Pin Fourcat

Les festivités du mois d'août se terminent toujours par la fête de Pin Fourcat. Ce jour-là, le hameau est en fête et tous les Saintois s'y associent.



Petit-déjeuner dans un cadre idyllique, la plage des Quatre Maries, offert par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises.



Cette année, c'est au mas de Pin Fourcat, domaine de la C.I.A.M., que les convives ont été accueillis. Les organisateurs remercient le directeur du domaine, Edmond MASMEJEAN, et tout son personnel, ainsi que les bénévoles du COFS, les cavaliers, les gardians, la pena, les attelages et tous les participants qui ont fait de cette journée ensoleillée une bien belle clôture des festivités estivales.

Balade à travers la pinède de Pin Fourcat pour rejoindre la plage des Quatre Maries.



Repos pour les gardians.



L'Abrivado ouvre la route pour le rendez-vous au pastaga.

Plan planet à Pin Fourcat...

Calèches et chevaux étaient indispensables pour traverser les baisses et rejoindre la plage, à plusieurs kilomètres du mas de Pin Fourcat. De splendides paysages préservés ont ainsi été découverts, pour le plus grand plaisir des yeux.



À renouveler !

Festival du Film gardian

La commune tenait à s'associer à l'anniversaire de la Confrérie des Gardians qui fêtait cette année ses 500 ans. Jean-Jacques JONIN, secrétaire de l'association et son équipe ont concocté un week-end sur le thème du «gardian et du cinématographe».



L'ouverture du festival a été faite par le maire Roland CHASSAIN, Jean-Jacques JONIN et Frédéric LESCOT de la Confrérie des Gardians, Jacques MAILHAN, président de l'association de la Raço du Biòu, Magali DUNAND, Gardienne de Saint-Georges, et Laura CAVALLINI, demoiselle d'honneur de la Reine d'Arles.



Une conférence passionnante a été donnée par Bernard BASTIDE, spécialiste du cinéma et plus précisément des tournages qui se sont déroulés en Camargue. Des extraits inédits ont été projetés devant une belle affluence.

Tom MONNET, champion du monde

Tom MONNET, fils de Valérie et Stéphan MONNET, propriétaires de l'hôtel Le Mirage, a été sacré champion du monde de windsurf aux Pays-Bas, dans la catégorie des moins de 15 ans. Issu de l'école municipale de voile des Saintes-Maries, Tom, âgé de 13 ans, accumule les titres.



Tout récemment, c'est le titre de champion d'Europe Junior qu'il a accroché à son palmarès, remporté avec une belle avance sur ses concurrents à Los Alcazares en Espagne. Prochain objectif : les Jeux Olympiques de la jeunesse en Chine en 2014. Toutes nos félicitations au jeune champion qui porte haut les couleurs de la Camargue et des Saintes.

Vie au village



Après la cueillette, préparation des bouquets de saladelle avec soin et patience, avant le grand défilé, avec l'aide des petits et des grands.



La péna du Paty a contribué à mettre l'ambiance.



2012, une bonne année à saladelle. Merci à tous les bénévoles, aux Saintois, aux membres du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et au groupe Baroncelli pour leur investissement dans cette fête en l'honneur de la « fleur de gardian ».

Fête de la saladelle



Les métiers d'antan permettent à certains de raviver leurs souvenirs.



Impériale Croix de Camargue.

Rentrée des classes

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Les enfants étaient accompagnés de leurs parents. Ils ont découvert des locaux rénovés durant les vacances. Le groupe scolaire a accueilli cette année 213 élèves : 84 maternelles et 129 primaires.



Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.



L'appel.

Vie au village

Rentrée des classes



C'est toujours un plaisir de retrouver les copains et les copines !



Des élèves attentifs.



Monsieur le Maire et la commission municipale Jeunesse Sports et Ecoles sont allés à la rencontre des élèves et des enseignants de chaque classe.

Rentrée des classes



Le jeu est aussi un excellent moyen de faire connaissance.



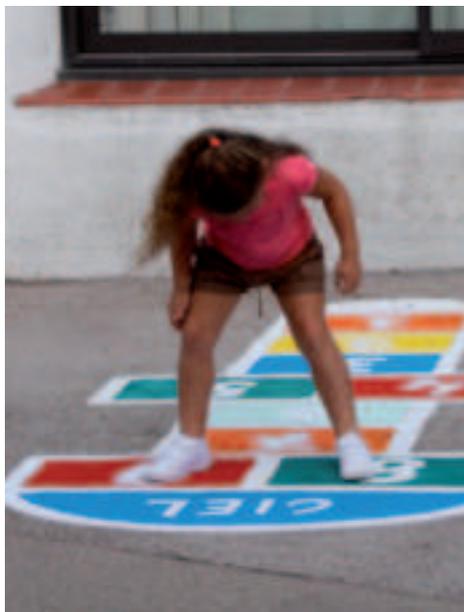
Un élu cajolé !

Vie au village

Rentrée des classes



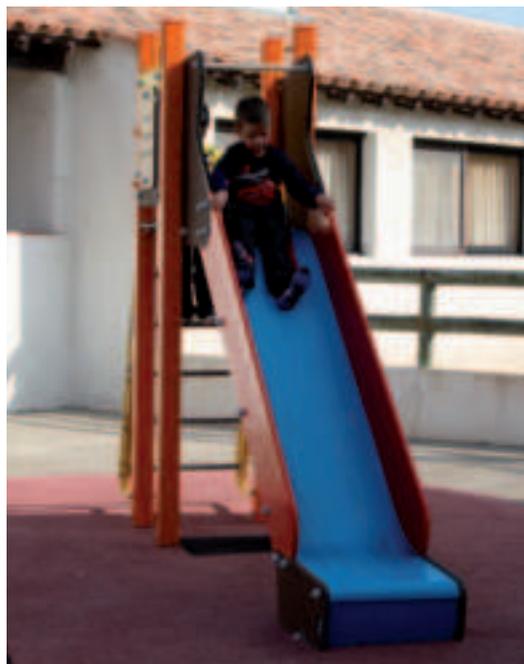
Des jeux d'extérieur très prisés et pour tous les goûts.



Rentrée à la micro-crèche Papòti



La directrice Catherine LAURENT a reçu les élus et a rappelé le fonctionnement de la micro-crèche.

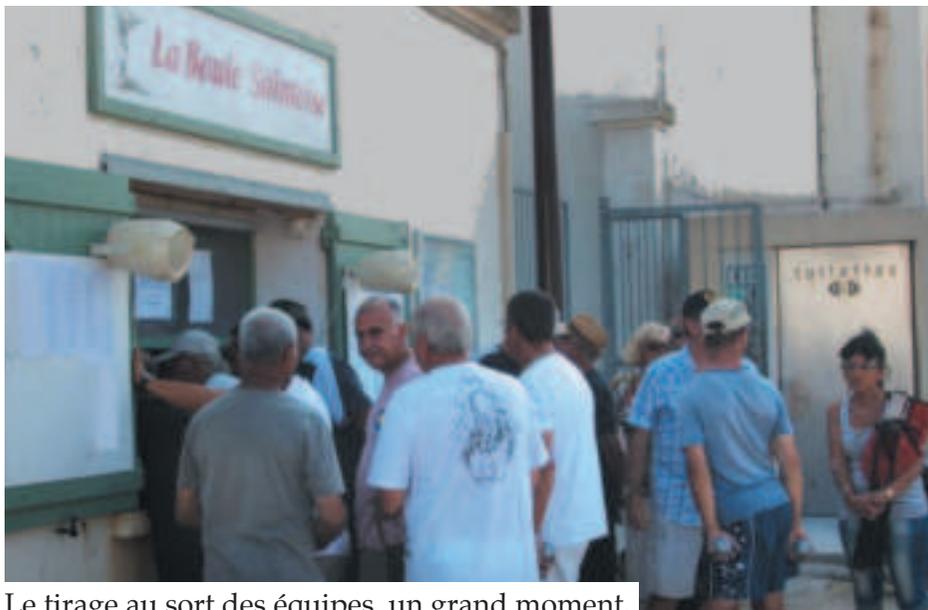


Les tout-petits de la micro-crèche ont découvert les installations avec un grand plaisir.



Concours de boules

Durant tout l'été, la Boule Saintoise a animé la place des Gitans avec de nombreux concours.



Le tirage au sort des équipes, un grand moment.

Les 90 ans du club taurin Mireille

Le club taurin Mireille a été créé en 1922 par Paul BERTAUDON, commerçant saintois. Pour fêter cet anniversaire, le président actuel Jean AYME et toute son équipe ont programmé deux jours de festivités, parmi lesquelles une exposition de photos et de livres sur ces 90 ans d'activités taurines.

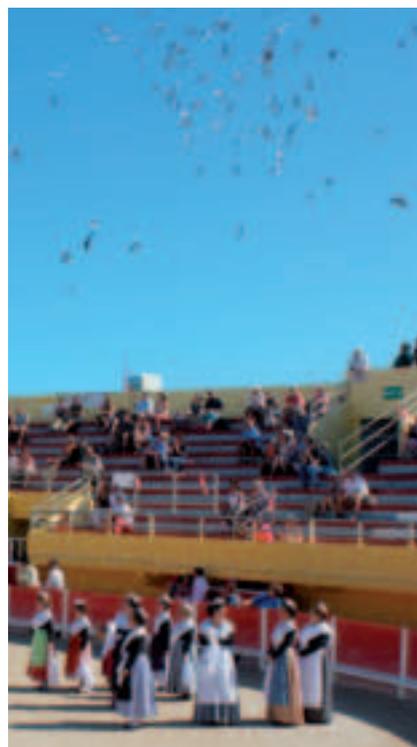


Vie au village

Les 90 ans du club taurin Mireille



Ferrade, abrivado et course camarguaise : la continuité dans nos traditions taurines.



Un lâcher de 120 colombes est venu illuminer le ciel des Saintes.

Salon du goût et des saveurs de Camargue

Le Salon du Goût et des Saveurs s'est tenu au Relais Culturel transformé en cuisine géante. La manifestation culinaire connu un beau succès. Les chefs du Conservatoire des Cuisines du Sud ont montré tout leur savoir-faire tandis que les concurrents se défiaient sur le thème cette année des pommes de terre de Camargue.



Pierre MILHAU



Alexandra MIDDIONE.



L'étape importante de la dégustation.



Cyril LIGNAC et Roger MERLIN.

Salon du goût et des saveurs de Camargue



Remise des prix.



Cyril LIGNAC et Roger MERLIN ont mis notre commune et ses incomparables saveurs à l'honneur.

Direction des Services Vétérinaires



La Direction des Services Vétérinaires et son directeur Sébastien ATTIAS ont tenu une réunion en mairie en présence de Roland CHASSAIN, le maire, et des élus, pour faire l'état sanitaire des cheptels du secteur.

Vide-grenier



Le vide-grenier, sur la place des Gitans, connaît toujours le même succès. Autant pour les vendeurs qui se débarrassent ainsi des objets qu'ils n'utilisent plus, que pour les acheteurs qui font parfois de belles trouvailles.

Vie au village

Sortie en calèches de l'association de jumelage



Agréable balade au rythme du pas des chevaux de trait.

L'association de jumelage Villamanrique de la Condesa a organisé une journée de randonnée en calèches autour du Vaccarès, dans un cadre extraordinaire.



Loïc JOUVENY, champion d'aéromodélisme

Le palmarès de Loïc JOUVENY en voltige Freestyle -F3M - pour la saison 2012 est remarquable :

AéroCup au Castellet : 2^e place en voltige académique, 2^e place en voltige Freestyle.

Coup du Thym à la Fare-les-Oliviers : 1^{ère} place en voltige académique, 2^e place en voltige Freestyle.

Loïc a été sélectionné pour participer aux Championnats de France de Voltige F3M organisés par la Fédération Française d'Aéromodélisme et par la Fédération Aéronautique Internationale.

Au Championnat de France à Maubeuge, durant cinq jours de compétition, 48 pilotes venant de la France entière se sont affrontés. Loïc est sacré Champion de France par équipe de voltige académique, vice-champion de France de voltige Freestyle et termine 3^e en individuel de voltige académique, à 10 points seulement du vainqueur sur un total de 1000 points. Toutes nos félicitations.

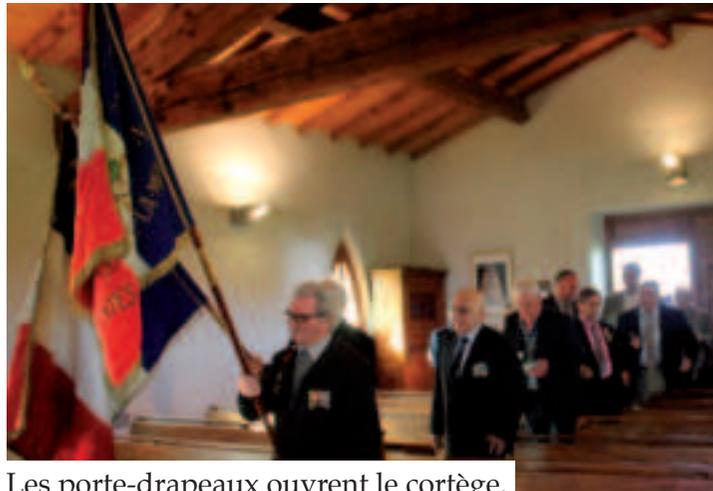


L'U.N.C. locale au Mas du Juge

L'Union Nationale des Combattants, qui fêtait son 38^e anniversaire, a rassemblé ses membres au Mas du Juge, propriété de la famille GRANIER, à Pin Fourcat. Après la messe, célébrée dans la chapelle du mas, un repas convivial a réuni plus d'une centaine de personnes autour du président Jacques EYNAUD.



Le père Marc PRUNIER a célébré la messe dans une chapelle trop petite.



Les porte-drapeaux ouvrent le cortège.



Les convives ont vraiment apprécié le repas.



Pèlerinage d'octobre

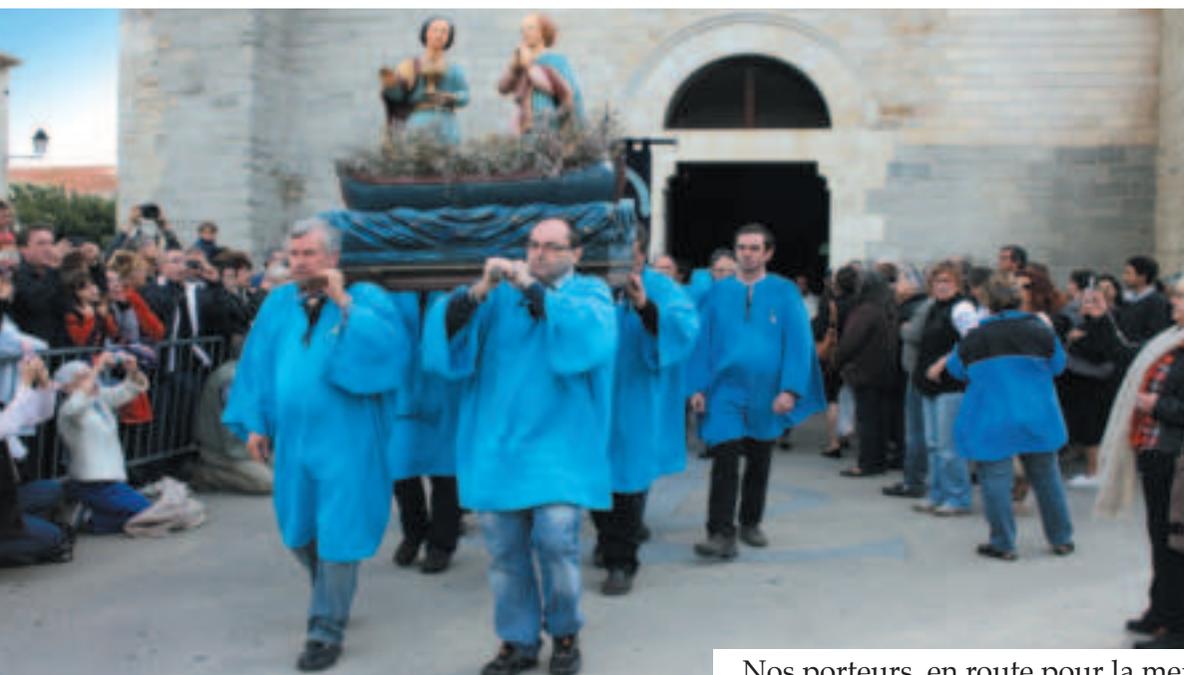
Malgré une météo peu favorable, le pèlerinage d'octobre a pu se dérouler dans la ferveur et la foi. Seule l'évocation de l'arrivée des Saintes sur la plage n'a pu avoir lieu.

La messe solennelle a réuni autour du père Marc PRUNIER, l'archevêque d'Aix et d'Arles, Monseigneur Christophe DUFOUR, et l'archevêque de Monaco, Monseigneur Bernard BARSI, évêque accompagnateur des Mainténances des Confréries.

L'église était pleine comme un œuf. L'office s'est déroulé en présence du maire Roland CHASSAIN, de la Reine d'Arles Astrid GIRAUD et de ses demoiselles d'honneur, du Consul de Monaco, Eric LOUSTAU et des membres de la Confrérie des Saintes.



Monseigneur Bernard BARSI précède les nombreuses confréries qui ont participé au pèlerinage.



Nos porteurs, en route pour la mer.



Les tambourinaires ouvrent la voie en musique, suivis des Arlésiennes.

Pèlerinage d'octobre



Regards croisés...
Quand Mireille salue
nos Saintes.

Roger TAILLET,
gardien de la
barque.



Malgré des flots déchaînés, les gardians et les pèlerins n'ont pas hésité à conduire nos Saintes dans la mer.

Pèlerinage d'octobre



Les cavaliers de la Nacioun Gardiano, fidèles de nos pèlerinages, en tête de la procession.



Retour à l'église Notre-Dame-de-la-Mer après la procession.



Les membres de la Confrérie des Saintes Maries veillent sur Marie Jacobé et Marie Salomé.

Finale du Trophée des As à Nîmes : les Saintois à l'honneur

Tout commence par le tri matinal de Garlan, à la manade des Baumelles, devant un public d'afeciouna tout conquis. Garlan quitte les prés pour les arènes de Nîmes où tout le faste était réuni pour fêter dignement le 500ème anniversaire de la Confrérie des Gardians.



Pour l'occasion, Saint-Georges a exceptionnellement passé le Rhône tandis qu'une capelado originale colorait la piste de l'amphithéâtre romain pendant demi-heure.



Le double Biòu d'Or Garlan, prêt à en découdre.

Bovine

Finale du Trophée des As à Nîmes



Belle anticipation de Garlan, Biòu d'Or de la manade des Baumelles sur Bastien FOUR. Le champion de France saintois a su tirer son épingle du jeu et faire honneur à son titre.



Des arènes combles et un public ravi.



Ratis, de la manade RAYNAUD, meilleur taureau de la finale, enferme Bastien FOUR.

Finale du Trophée des As à Nîmes



La famille LINSOLAS marchant d'un même pas pour recevoir le prix du Biòu d'Or de Garlan..



La Reine d'Arles et ses demoiselles d'honneur pour la remise des prix.



Bastien FOUR savoure sa victoire.



Deux manadiers heureux : Frédéric RAYNAUD et Guillaume LINSOLAS

Les Saintes, capitale de la Bovine 2019, à l'honneur



50 ans du club taurin Ricard et 20 ans de la manade des Baumelles

Le club taurin Ricard Etienne-Boisset a soufflé ses 50 bougies. L'association, chère au président Jean-Jacques REBOUL, avait concocté un programme des plus alléchants qu'une mauvaise météo a contrarié.



En même temps, la manade des Baumelles et la famille LINSOLAS fêtait leurs 20 ans.

Si les animations extérieures ont dû être annulées, la fête a tout de même eu lieu avec un repas convivial animé par le chanteur Alain RUBIO.

Les bénévoles du club, les fidèles de la marque, les gardians, de nombreux supporters de la devise et du club taurin ont été mis à l'honneur au cours d'une sympathique réception.



Roland CHASSAIN, Joël et Guillaume LINSOLAS.

Vie au village

30^e finale des courses de tau

La finale des courses de tau Marcel-Mailhan s'est déroulée dans des arènes bien garnies et sous un soleil printanier. Les courses de présélection ont connu elles aussi une très belle affluence.



Remise des prix en piste à l'issue d'une belle finale.



Dans le cadre des 30 ans des courses de tau, une exposition photos a été présentée au Relais Culturel.



Nicolas BOYER, en lice pour le «Dakar»

Nicolas BOYER, qui multiplie les titres en courses de moto cross et enduro, est venu présenter la moto qu'il a préparée pour le Dakar 2013. Habitué des trails et des rallyes, il participera dès le 5 janvier à cette difficile épreuve sur sa Honda 400 XR.



De nombreux visiteurs sont venus soutenir le Saintois.

Hommages

42^e anniversaire de la mort
du Général de Gaulle



La cérémonie a eu lieu sous la pluie, en présence des anciens combattants et des membres de l'U.N.C.

Cérémonie commémorative de la Victoire de 1918



Hommages, dépôt de gerbes et recueillement devant le Monument aux Morts en ce 11 novembre.

Festival d'abrivado

Festival d'abrivado
des 10 et 11 novembre



Sécurité oblige !

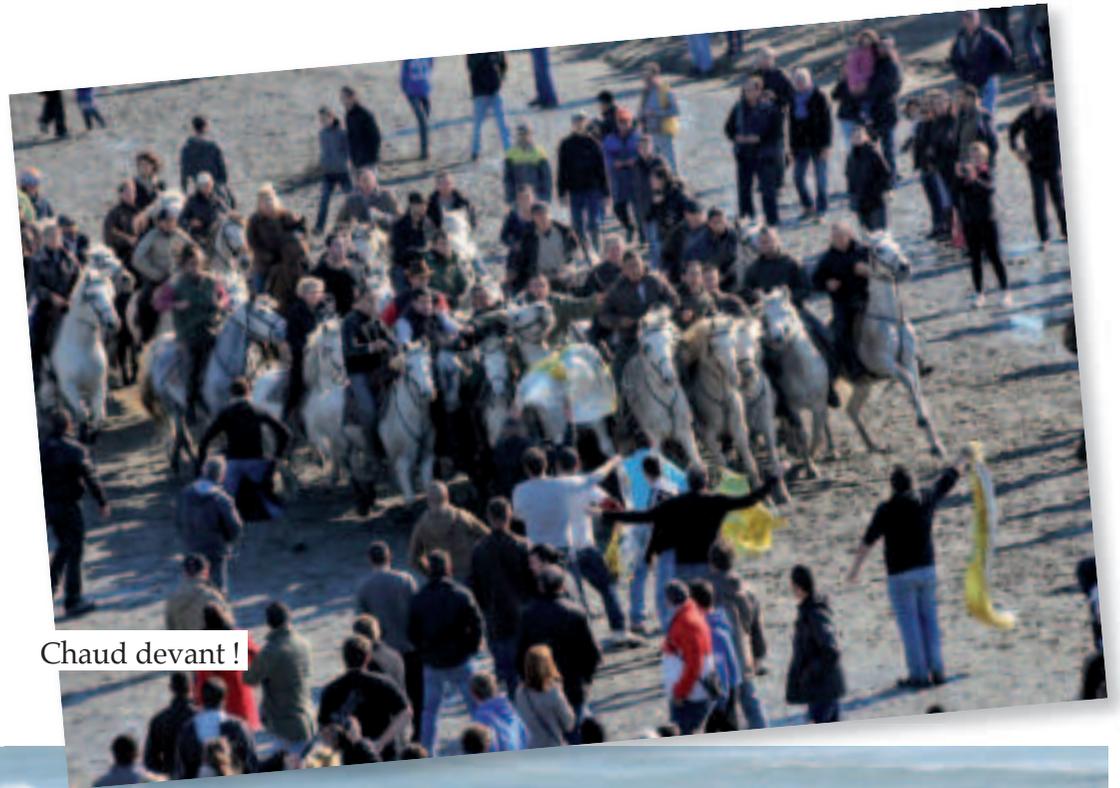


Avec la bénédiction du Père Prunier.

Festival d'abrivado



Vue du ciel.



Chaud devant !



Ça charbonne dur !



Les nouveaux dispositifs de sécurité se sont avérés positifs pour la protection des afeciouna.

Festival d'abrivado



Les gardians et les jeunes n'ont pas hésité à se mouiller pour rattraper les fugitifs.



Arrivée à bon port, aux arènes.



La magie d'un territoire.





Féerie de camargue

Festival d'abrivado



Nous remercions les organisateurs, le Bar Le Revivre et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, les services de l'ordre, la police municipale, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les services techniques et tous ceux qui ont participé au succès de ces deux journées taurines. A l'an que vèn !

30^e anniversaire des courses de tau

Organisées par le Parc Naturel Régional de Camargue et la commune des Saintes avec le soutien logistique du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, en étroite collaboration avec l'Association des manadiers de la « Raço di Biðu », l'association des éleveurs de taureaux de courses camarguaises et la Fédération Française de la Course Camarguaise, les courses de tau «Marcel-Mailhan» se sont déroulées cette automne aux arènes des Saintes devant un public nombreux et assidu.

Les prix de cette édition ont été remis le 23 novembre au Relais Culturel dans le cadre d'une journée exceptionnelle commémorant le 30^e anniversaire de cette manifestation.

L'après-midi a commencé par le bilan de 30 ans de courses de tau, dressé par Anne VADON, chargée de mission agriculture-élevage au PNRC. Il était suivi de deux conférences passionnantes : «La caractéristique génétique des races bovines rustiques méditerranéennes» et la présentation du programme GALIMED, par Laurence FLORI, chercheuse à l'INRA, et «Le rôle du pâturage extensif sur la gestion des milieux camarguais» par François MESLEARD, directeur de recherche à la station biologique de la Tour du Valat.



Didier OLIVRY, directeur du Parc Naturel Régional de Camargue, Roland CHASSAIN, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, Jacques MAILHAN et Françoise PEYTAVIN, président et présidente des associations de manadiers, Henri LAURENT, manadier et Gérard BARBEYRAC, directeur technique de la FFCC.



L'après-midi s'est poursuivi par la projection du film sur Vovo, des éditions Gilles ARNAUD. Un large public d'afeciouna a rempli les gradins du Relais Culturel.

Des images inédites et des témoignages émouvants ont rappelé l'extraordinaire carrière de ce tau hors du commun que fut Vovo, de la manade AUBANEL-BARONCELLI.

Les Saintois sont nombreux à raconter anecdotes et souvenirs de cette époque, notamment le regretté Laurent AYME ainsi que Marcel et Jean RAYNAUD, Pierre SELLIER...

Une exposition photos sur le cocardier de légende dans le hall du Relais a fait découvrir des images inédites..



Pierrér AUBANEL, Henri LAURENT et Marcel RAYNAUD, manadiers ayant un lien étroit avec Vovo, Gilles ARNAUD, producteur du film et Gérard MARTIN, raseteur téméraire de ce grand cocardier.

Vie au village

Remise des prix des courses de tau

Les prix des courses de tau 2012 ont ensuite été remis aux manadiers et raseteurs vainqueurs.



Raymond FELINE, adjoint au maire, Georges NAVARRO manadier vainqueur des tau de 4 ans, et Anne VADON, chargée de mission au PNRC.



Armand GOURDOUX, baile-gardian de la manade CAVALLINI, Laura CAVALLINI, manadière vainqueur des tau de 5 ans, Jean-Pierre ALENGRIN, adjoint au maire et Manu FOREST, président du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises.



Anne VADON, Hubert MANAUD, manadier vainqueur du prix de beauté des 4 ans et Jean-Claude BLANC, manadier vainqueur du prix de beauté des 3 ans.



Le Parc de Camargue a honoré des personnalités de la Bouvine, organisateurs, chargés de mission, membres du jury, manadiers et raseteurs, qui ont contribué au succès des courses de tau depuis 30 ans.



Un bon cru de raseteurs cette année avec Youssef ZEKRAOUI, Jérémy CIACCHINI et Medhi BELGOURARI, ici avec Loïc AUZOLLE et Bastien FOUR.



Les vainqueurs de cette 30ème édition des courses de tau « Marcel-Mailhan », manadiers, gardians, raseteurs, avec les personnalités honorées, le maire et les élus, les représentants du COFS, les dirigeants du Parc Naturel Régional de Camargue et de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Bravo à tous !

Défi des plages

La 2^e édition du Défi des Plages a été une réussite pour les organisateurs, la Société nationale de Sauvetage en Mer – SNSM, avec près de 220 participants, soit une centaine de plus que l'année dernière. Sur 10 ou 20 km, les concurrents ont bénéficié d'un temps idéal, traversant de splendides paysages naturels.



Le Président de la SNSM, Bruno ROUX, ouvre la course.



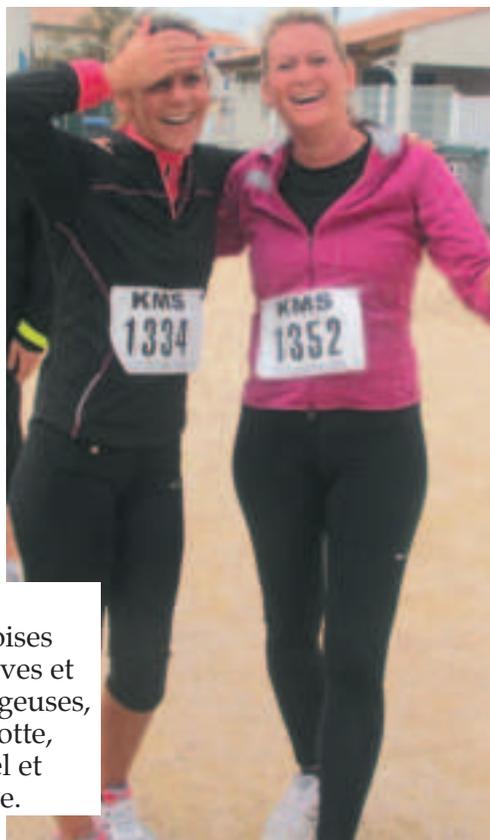
C'est parti !

Vie au village

Défi des plages



Samuel LACQUOIS, responsable du complexe sportif, se classe dans les 21 premiers. C'est une belle performance. Félicitations !



Des Saintoises sportives et courageuses, Charlotte, Rachel et Valérie.



Remise des prix au complexe sportif par Bruno ROUX et Frédéric PETIT, de la SNSM, en compagnie du maire Roland CHASSAIN et des élus.

Le record de l'épreuve des 10 km a été battu par Jean-Pierre CONSTANTIN, de Grasse, qui s'impose en 40'05.

Félicitations au vainqueur ainsi qu'à tous les participants. Et rendez-vous pour la 3^e édition !



Merci aux bénévoles, aux membres de la SNSM, à leur Président Bruno Roux et aux sponsors.

Laurent AYME



les Saintes-Maries à l'âge de 10 ans avec sa mère pour le pèlerinage du 25 mai, puis s'y était retiré, il y a près de 30 ans, à sa retraite.

Avec une mémoire infailible, intarissable sur tout ce qui touche à notre identité, il était le référent

Laurent Ayme incarnait à lui seul toutes les facettes du défenseur acharné et passionné de notre culture provençale et camarguaise. La Lengo Nostro, qu'il défendait avec passion en faisant toujours référence au Maître de Maillane, Frédéric Mistral; le chant et le théâtre à travers la fameuse pastorale Riboun; les us et les coutumes avec les veillées calendales; la tauromachie camarguaise et espagnole... Sans oublier sa passion pour la chasse, les «carreto ramado», la littérature et la poésie, l'histoire des Reines d'Arles qu'il ne manquait jamais d'honorer le 1er mai à Arles. Bref, tout ce qui fait la richesse de notre terroir.

Laurent avait découvert

incontournable de l'histoire de ce Pays; l'un des derniers à avoir connu le Marquis de Baroncelli, Joseph d'Arbaud et bien d'autres illustres personnages.

La porte de sa demeure était toujours ouverte et ses anecdotes bien aiguisées.

Estimé au sein de toutes les associations où bien souvent il était le doyen - Nacioun Gardiano, Confrérie des Gardians, Confrérie des Saintes Maries, Félibrige et bien d'autres - il avait la reconnaissance de tous.

Il fut également reconnu par la République comme l'un de ses fils les plus brillants et les plus méritants, promu Chevalier de la Légion d'Honneur en 2005.

Lucien BARBANSON



Lucien BARBANSON nous a quittés à l'âge de 85 ans.

Artisan très apprécié aux Saintes-Maries, il avait été conseiller municipal de 1972 à 1976 et était très actif pour sa commune.

Elu rigoureux et engagé, Lucien BARBANSON ne manquait jamais d'idées pour faire progresser son village. Passionné de chasse, il incarnait la culture locale, transmise par sa fmaille.

Rappelons que son père, le maréchal-ferrant et forgeron Gédéon BARBANSON, avait participé à la réalisation de la Croix de Camargue, notre symbole camarguais.

Pierre-Antoine SALMOCHI



Croix de Guerre, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier de la Légion d'Honneur...

Retiré aux Saintes-Maries à sa retraite, refusant l'inactivité, ce brillant serviteur de l'Etat s'est impliqué activement dans la vie du village. Membre de nombreuses associations, il s'est investi de manière marquante au sein du Conseil Municipal, en qualité de délégué aux finances, et au sein de la SEMIS dont il fut le vice-président de 1995 à 2008. « Je me souviens de sa réponse lorsque je lui ai proposé de rejoindre la liste que je menais lors des élections municipales de 1995.

Sans hésitation, il m'a dit : « Vous avez le courage d'être candidat. Je viens avec vous pour vous aider, je me sens le devoir de restaurer les finances du village ». Son action au service de la commune et ses conseils avisés ont contribué au redressement financier de la commune et de la SEMIS et ont vu leurs consécration par l'obtention de la Marianne d'Or de la gestion financière des collectivités décernée par le Ministère des finances.



Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame Eliette SAMPIERI qui donne mandat de vote à Madame Geneviève BOESPFLUG, de Mademoiselle Christelle AILLET qui donne mandat de vote à M. le Maire, de Monsieur Frédéric GIBERT qui donne mandat de vote à Monsieur Jean-Marie BOISSET et de Monsieur Jean-Pierre ALENGRIN qui donne mandat de vote à Monsieur Roger DE MURCIA. Secrétaire de Séance : Mademoiselle Nadège VERO MAUGER. Monsieur le Maire excuse M. Pierre JORAJURIA, Trésorier Municipal.

Hommages

C'est avec tristesse que nous avons accompagné à sa dernière demeure, le 15 septembre, notre ami Laurent AYME, décédé à l'âge de 96 ans. Félibre, poète, « afeciouna », chanteur provençal, il incarnait à lui seul toutes les facettes du défenseur acharné et passionné de notre culture provençale et camarguaise. Membre de nombreuses confréries et associa-

tions de maintenance, un hommage unanime lui a été rendu dans tout le pays d'Arles. Lucien BARBANSON vient de nous quitter à l'âge de 85 ans. Artisan très apprécié dans le village, il a été Adjoint au Maire et était très actif pour son village. Rappelons que son papa, le maréchal-ferrant Gédéon BARBANSON, avait participé à la réalisation de la Croix de Camargue, notre symbole. La disparition brutale de Patrick RICARD a également attristé la Camargue et cette famille unanimement reconnue. A l'image de son père, Paul RICARD qui fut conseiller municipal de notre commune, Patrick RICARD était un amoureux et un fervent défenseur de la Camargue. Le domaine « Paul Ricard » de Méjanes est l'un des plus beaux exemples. Au nom du Conseil Municipal, je présente mes sincères condoléances aux proches et aux familles AYME, BARBANSON et RICARD, et vous demande de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 05 Juillet 2012.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

COMPTE RENDU DE GESTION DES OPERATIONS DELEGUEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-70 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR LA GESTION DE LA TELE-ASSISTANCE AVEC LE CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-71 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE. RD 38. TRANSFERT TEMPORAIRE DE

MAITRISE D'OUVRAGE, DE FINANCEMENT, D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION PARTIELS.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

M. le Maire

La mise en place de « plateaux traversants », c'est-à-dire de « dos d'âne », font l'objet d'une délibération pour être en conformité avec les assurances en cas d'accident de la circulation.

Stéphan BEDOT

C'est très bien pour la protection des piétons, mais les avenues Riquette Aubanel et Théodore Aubanel forment une grande ligne droite et le soir certains automobilistes roulent très vite. Il faut trouver une solution pour éviter cette vitesse excessive et dangereuse.

M. le Maire

La vitesse au niveau des « plateaux traversants » est limitée à 30 km/heure, la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/heure. Je comprends tout à fait ton inquiétude mais chaque automobiliste doit respecter la limitation de vitesse. C'est un sujet très récurrent dans toutes les agglomérations.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-72 : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE. DELEGATION DE LA TAUROMACHIE IBERIQUE. SARL KIKA. EXERCICE 2011.

Rapporteur : Raymond FELINE

M. le Maire

Vous savez que tous les rapports sont à votre disposition.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-73 : AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES 2012 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL. PROGRAMME ADER.

Rapporteur : André MAUGET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-74 : AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE DE L'ETAT. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DU BORD DE MER. TRANCHE N°5.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Arrivée de M. Frédéric GIBERT et de M. Jean-Pierre ALENGRIN

2012-75 : PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE. AVIS DE LA COMMUNE.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-76 : VENTE D'UNE PARTIE DE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL. PARCELLE CADASTREE SECTION CB N°292.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-77 : GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE. CONTRAT AVEC LA SACPA.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

La loi N°99-5 du 06 janvier 1999, intégrée dans le Code Rural, oblige toutes les Communes à disposer d'un service de fourrière ou d'adhérer à une structure réglementaire assurant la gestion des animaux errants. Il est rappelé qu'aux termes du contrat conclu entre notre Commune et la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA), cette société assure le rôle de fourrière municipale, service public délégué, mais également le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique. Le contrat nous liant à la SACPA arrive à expiration le 31 décembre 2012 ; il convient d'en assurer le renouvellement, s'agissant d'un service public obligatoire.

Nous sommes très satisfaits de cette société et avons changé la méthode de fonctionnement. Les passages réguliers étaient inefficaces. La

fourrière venait bien souvent pour rien. Maintenant, elle intervient à la demande sur appel des services de la Police Municipale.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-78 : INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL. BUDGET COMMUNE.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-79 : INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL. BUDGET C.C.A.S.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-80 : TRANSPORT OCCASIONNEL. PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE. AUTOCARS SEGURA.

Rapporteur : Nadège VERO MAUGER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-81 : TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE. FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE.

Rapporteur : Patrick PAC

M. le Maire

Ce renouvellement de délibération va nous permettre de percevoir un coefficient supplémentaire de 0,28 sur la consommation d'électricité de notre commune. C'est un atout considérable.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-82 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE MISE A DEMEURE D'EQUIPEMENTS DE VIDEO-PROTECTION. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG

M. le Maire sort de la salle.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-83 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES PLAGES. LANCEMENT DE LA PROCEDURE.

Rapporteur : M. le Maire

La Commune des Saintes Maries de la Mer est concessionnaire du domaine public maritime au terme d'un acte de l'Etat en date du 31 Juillet 2012 (Arrêté Préfectoral) portant renouvellement de la concession des plages naturelles situées entre le Grau d'Orgon et le Pertuis de Rousty. Selon les termes de la concession accordée, notre collectivité a la possibilité de lancer dès à présent la procédure de mise en concurrence pour l'attribution des futurs sous traités d'exploitation des plages pour la période 2013-2018. Il convient donc de lancer une nouvelle procédure au sens de la Loi Sapin s'agissant d'un service public qui ne concerne pas directement l'exercice des pouvoirs de police du Maire ou la sécurité publique mais des activités à but lucratif et des services rendus au public pendant la saison estivale. Il convient de noter que la Commune demandera aux candidats de rechercher au minimum le maintien des prestations existantes pour nos administrés mais de présenter également des améliorations importantes et souhaitables de ces services, notamment sur le plan du développement durable. Il est précisé également que les délégataires choisis au terme des procédures légales devront s'engager sur le respect des normes sanitaires plus spécialement et sur le strict respect des cahiers des charges qui devront être établis avant la fin de l'année.

Raymond FELINE

Comment les gens le savent-ils ?

M. le Maire

Après publication dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics, B.O.A.M.P., et dans la presse, les personnes devront déposer leur candidature par courrier en Mairie.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-84 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL. ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE ASPIRATRICE DE VOIRIE.

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-85 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL. ACQUISITION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES.

Rapporteur : Stéphan BEDOT

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-86 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME, AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL. ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE.

Rapporteur : Martine GONNET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

INFORMATIONS
DE MONSIEUR LE MAIRE

■ **Fréquentation touristique**

Après six mois d'accueil touristique dans notre village, se retrouver peu à peu entre Saintois quand arrive le mois d'octobre est un plaisir. Le contexte économique national a pu impacter certaines stations du littoral, mais la Camargue reste une valeur sûre et le travail de promotion de notre station a porté ses fruits. Les efforts de chacun, en matière de propreté ou de sécurité notamment, ont permis de maintenir un cadre de vie et de vacances agréable. Malgré un printemps capricieux, le mois de juin a été positif en termes de fréquentation. Le mois de juillet, en dents de scie, a été rehaussé par la grosse affluence du mois d'août. Les fêtes et animations du village ont connu un réel succès. Les animations se poursuivent en ce mois de septembre favorisé par une météo clémente. Le programme

des festivités est riche et varié jusqu'à la fin de l'année. Le bilan global 2012 sera effectué en fin d'année mais, d'ores et déjà, celui de la SEMIS, gestionnaire des principales structures touristiques du village, est en nette progression par rapport au bilan 2011.

■ **Féria du Cheval**

La féria du cheval 2012 a été très appréciée des aficionados et des visiteurs grâce à un programme de qualité dans nos arènes, mis en place par Marie Sara. Le 2ème Salon du livre et du film équestres a connu un bel engouement au Relais Culturel. Les animations sur la place des Gitans et autres places du village, les bodégas, le spectacle équestre « Action », avec l'enfant du pays LORENZO, le son et lumières gratuit « Songe d'une nuit en Camargue » mis en scène par Thierry PELLEGRIN ont ravi un public conquis.

■ **Inauguration du tombeau du Marquis de Baroncelli**

Les travaux de rénovation du tombeau du Marquis de Baroncelli ont été très appréciés de la famille AUBANEL, des Saintois mais aussi de tous ceux qui œuvrent pour la culture camarguaise à travers l'idéal du Marquis. Le point d'information retrace les grandes lignes de la vie et de l'œuvre de Folco de Baroncelli. Il a été dévoilé en présence de Pierre, Jacqueline et Béranger AUBANEL, petits-enfants et arrière-petits-enfants du Marquis, du Capitaine de la Nacioun Gardiano, Guy CHAPTAL, et du Père Marc PRUNIER. Les membres du Conseil Municipal et les Saintois se sont joints à cette inauguration qui s'inscrit dans le programme de mise en valeur de notre patrimoine culturel.

■ **Camargue Plurielle**

La nouvelle formule des manifestations du mois d'août, « Camargue Plurielle », qui remplace la féria Biòu y Toros, a mis en avant la Camargue et les Saintes à travers ses multiples facettes :

groupe folklorique, festival de jazz manouche, courses camarguaises, corrida portugaise, spectacles équestres... Le premier « Espace terroir Camargue », proposé conjointement avec le Parc Naturel Régional de Camargue, a fait la promotion des produits de notre terroir. L'opération, très appréciée des visiteurs qui ont pu découvrir la richesse de notre gastronomie et de notre artisanat, est à renouveler.

■ **Rentrée scolaire**

Les élèves, les parents et les enseignants ont retrouvé le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur. Comme chaque année, les élus ont accueilli enfants et professeurs dans chaque classe, rénovée durant l'été et disposant de nouveaux mobiliers scolaires afin que les 230 écoliers, les enseignants et les agents municipaux puissent travailler dans les meilleures conditions. Je souhaite une excellente et brillante année scolaire à tous !

■ **Agriculture**

Une demande de création d'Indications Géographiques Protégées, I.G.P., pour le sel et la fleur de sel a été déposée par le groupe Salins sur un périmètre qui recouvre une partie de notre territoire, avec les communes voisines du Grau-du-Roi, de Saint-Laurent-d'Aigouze et d'Aigues-Mortes. Par ailleurs, un projet de classement des « vins des sables de Camargue » en Appellation d'Origine Protégée, A.O.P., est en cours d'études auprès de l'institut national de l'origine et de la qualité. Avec le classement obtenu en 1996 du taureau de Camargue en Appellation d'Origine Contrôlée, A.O.C., cette nouvelle reconnaissance des produits agricoles locaux est d'un grand intérêt économique pour nos territoires et témoigne de la vitalité de l'agriculture camarguaise.

La commune des Saintes a donné un avis favorable à ces deux dossiers.

■ **Qualité des eaux de baignade**

Les dix contrôles sanitaires réalisés par l'Agence Régionale de Santé PACA entre juin et fin août sur nos plages, Crin Blanc, les Arènes et Brise de Mer, ont conclu à une très bonne qualité des eaux de baignade. Un gage de confiance pour les Saintes et nos baigneurs.

■ **Draille de Petite Camargue**

La commune vient de missionner un cabinet d'avocat spécialisé pour rétablir ses droits sur les drailles de Petite Camargue. Devant les obstructions au passage faites par un propriétaire qui n'a pas, à ce jour, fourni les preuves concrètes de ses droits, et malgré des demandes répétées de solutions amiables par notre commune, l'absence de réponse concrète au rétablissement d'une libre circulation nous a conduits à cette démarche. Il est nécessaire que ce dossier soit traité à fond, définitivement, même si le recours aux tribunaux s'avère nécessaire. Rappelons que ces drailles permettent notamment de relier les Saintes à Aigues-Mortes et Saint-Laurent-d'Aigouze par des itinéraires pédestres, cyclistes et pédestres, et que l'activité de chasse s'y exerce de longue date. Cet itinéraire, déjà intégré au P.D.I.P.R., Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées, doit retrouver sa vocation d'origine.

■ **Résidence seniors « La Vallée des Lys »**

Les élus du Conseil Municipal et la commission du C.C.A.S. ont visité l'appartement-témoin de la résidence senior. Guidés par le président de l'association « L'âge d'or saintois », Christian VIOUT, l'architecte Alain DE PIETROMARIA et l'ensemble des entreprises, les élus ont pu apprécier le confort de la résidence et constater les qualités d'hygiène et de sécurité qui attendent les futurs résidents. L'ouverture est programmée pour le premier semestre 2013. Pour tout renseignement, contacter Sud Géné-

ration Accueil, 19, Rue Jean-Baptiste Reboul-13010 Marseille.

■ **Travaux divers**

Le ravalement des façades des arènes et le remplacement des huisseries vont prochainement débiter permettant de donner une nouvelle image de ce bâtiment communal. Le projet concernant la dernière tranche de la promenade du bord de mer se concrétise pour 2013. Le projet de réhabilitation du quartier de l'Ancienne Gare et des Impériaux est lancé. Les travaux prévus engloberont la mise en séparatif des réseaux d'eau, d'assainissement et de pluvial, la réfection de la chaussée et des trottoirs, la rénovation de l'éclairage public et du mobilier urbain. La programmation est inscrite au budget 2013-2014.

■ **Logement sociaux à Pioch Badet**

L'ancienne Auberge de Jeunesse de Pioch Badet a fermé ses portes définitivement. Sur ce bâtiment communal, notre municipalité a travaillé avec une société privée pour la réalisation de treize logements sociaux avec accession à la propriété. Un programme de qualité a été créé, « Le clos des cocardiers », où les jeunes saintois trouveront des logements leur permettant de rester au pays. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs demandes d'acquisition par courrier à l'Hôtel de Ville qui transmettra au concepteur.

■ **Marseille-Provence 2013**

Dans le cadre du programme culturel Marseille-Provence 2013, une manifestation équestre d'envergure, « la Transhumance », est prévue dont une étape se fera sur notre commune. Une grande randonnée, qui partira de trois points distincts, permettra aux cavaliers de rallier la plaine de Crau. Au départ du Château d'Avignon, avec une étape et un bivouac au bouvau Aubanel les 26, 27 et 28 mai prochains, 200 cavaliers traverseront la Camargue avant de re-

joindre Marseille par les sentiers de la Crau. Un plus pour la promotion de la Camargue. Nous y reviendrons plus en détails.

■ **Panneaux solaires - Arrêts de bus**

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a mis en place une nouvelle signalétique pour les arrêts de bus de la ligne Arles - les Saintes. Cette signalétique à économie d'énergie, alimentée par des panneaux solaires, permet aux usagers une meilleure information.

■ **Tom MONNET, champion du monde**

Le jeune saintois Tom MONNET a remporté une victoire au championnat du monde de planche à voile à Médemblick, en Hollande, dans la catégorie des moins de 17 ans. C'est une belle performance et une grande satisfaction pour sa famille qui s'est impliquée depuis de nombreuses années dans les sports nautiques et la voile. Toutes nos félicitations pour cette magnifique victoire.

■ **« Chasser en Provence »**

En réaction aux articles parus dans le n° 26 de « Chasser en Provence », Jean JALBERT, Directeur de la Tour du Valat a adressé un courrier à la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône. En effet, les articles parus démontraient une méconnaissance totale de la réalité du terrain, tant sur le plan de la gestion de l'eau, des territoires que sur les pratiques mêmes de la chasse en Camargue et notamment sur les dégâts causés par les sangliers. Tendancieux et inexacts, ces articles ont été dénoncés par l'ensemble des Camarguais connaissant le territoire. Ce n'est pas en stigmatisant les gestionnaires d'espaces naturels que l'image de la chasse sortira valorisée. Ce qui a été écrit est exactement le contraire de ce qui se passe en Camargue. Un droit de réponse a été demandé.

■ **Réserve marine du Golfe de Beauduc**

Voilà plus d'une décennie que notre Commune se bat pour la création d'une réserve marine

dans le golfe de Beauduc afin de préserver les ressources halieutiques existantes mais surtout pour garantir la protection des juvéniles. Au comité syndical du Parc Naturel Régional de Camargue du 09 octobre prochain, nous allons voter et enfin engager les bases de ce grand projet qui recouvrira 450 hectares soit 1/10ème du golfe. Afin de favoriser le rôle de nurserie de la réserve, des structures permettant de concentrer les juvéniles sous forme de plusieurs modules de 5 m³ seront expérimentés dans le périmètre choisi et en périphérie. La première phase de balisage doit intervenir dès cette année, pour un coût de 200.000 Euros pris en charge par le Fonds Européen de Développement Régional, FEDER, l'Etat, la région et la fondation Veolia. La deuxième phase de pose des modules interviendra dès que les financements seront obtenus. Nous suivons attentivement ce dossier, essentiel pour les petits métiers de la pêche et notre Commune.

**■ Subventions Canton-commune Camargue
Subventions obtenues au 25 septembre 2012**

• Environnement

Parc Naturel Régional de Camargue :	
Fonctionnement	50 000,00 €
- Parc Naturel Régional de Camargue :	
Rénovation de la Bergerie du Mas du Pont de Rousty	75 960,00 €
- Syndicat mixte de gestion du Domaine de la Palissade	7 060,00 €

• Associations

- Les Amis du Parc Ornithologique du Pont de Gau :	
Fonctionnement et acquisition d'un broyeur déporté	1 600,00 €
- Association pour le développement durable et l'écologie en Camargue	1 000,00 €

• Aide aux agriculteurs camarguais

Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole - CUMA	
---	--

Acquisition de tracteurs, d'une herse rotative et d'une épareuse	93 525,00 €
---	-------------

• Aide à la commune

Aide à la mise en œuvre du Plan énergie climat : acquisition par la commune de véhicules électriques	19 838,00 €
---	-------------

• Subvention du Sénat

Subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Bruno GILLES pour la Promenade du Bord de Mer	20 000,00 €
---	-------------

• Subvention de l'Etat

Ecole Numérique - Groupe Scolaire Roger Delagnes	8 312,50 €
---	------------

TOUR DE TABLE

Frédéric GIBERT

Sur la commune des Saintes, nous avons de nombreuses associations qui proposent des activités. Je tenais à remercier tout particulièrement le Comité de Jumelage « Villamanrique de la Condesa » qui a offert aux jeunes Saintois un voyage à Villamanrique de la Condesa. Je dis bien « offert » car la participation des parents était minime.

M. le Maire

Je remercie également les membres de l'association.

Patrick PAC

J'ai plusieurs sujets à soumettre.

Je ne sais pas si vous êtes au courant mais il y a un camping-car qui stationne à demeure sur la draille de Badet.

Des usagers m'ont demandé les raisons de la suppression du parc à vélo qui était installé à l'école de voile.

Depuis la construction de la Maison de Retraite sur le parking de Thalacap, il y a d'importants

problèmes de stationnements aux Saintes. Il faudrait qu'on réactive les dossiers sur les aires de stationnements.

Pourquoi n'envisagerait-on pas de créer des parkings sur plusieurs niveaux comme à Palavas ?

M. le Maire

En réponse au stationnement illégal du camping-car, je t'informe que les services de Police Municipale ont fait le nécessaire pour le faire évacuer.

En ce qui concerne les parcs à vélos, la municipalité a développé les parcs à vélos sur la commune depuis quelques années. Il est difficile d'installer un parc à vélo dans le secteur de l'école de voile car l'espace est utilisé pour les podiums et manifestations des plages.

Lors de la création de cette promenade, nous avons mis en place un parc à vélo en contrebas. Mais il n'était pas utilisé car les usagers qui se rendaient sur la plage ne pouvaient pas surveiller leur cycle. Ce parc a donc été supprimé. Nous allons porter une réflexion pour aménager de nouvelles zones de stationnements des vélos. Concernant les parkings, ces dossiers ont été évoqués en commissions municipales et sont réactivés. Il est vrai que la construction de la Résidence Séniors a perturbé le stationnement des véhicules, cet été. Mais dès l'ouverture de la Résidence Séniors « la Vallée des Lys », le parking aménagé dans cette zone sera opérationnel et proposera environ 200 places de stationnements, comme prévu lors de la délivrance du Permis de Construire. Un parking a été aménagé aux Arnelles, mais il est très peu utilisé.

M. le Maire remercie les élus pour leur travail et lève la séance.

**Toutes les délibérations sont affichées
et consultables en Mairie**



Le bateau bleu, siège du Conseil Général.



Nouvel abribus à Astouin.



Pour une meilleure information des utilisateurs, mise en place d'une nouvelle signalétique à économie d'énergie pour les arrêts de bus de la ligne Arles - les Saintes, alimentée par des panneaux solaires.

Conseil Général

Après les accidents dramatiques de cette année, le Conseil Général a consenti un effort tout particulier sur la RD 570 Les Saintes - Arles, avec la création d'îlots protecteurs au Pont de Gau et à hauteur du Château d'Avignon et la reprise du revêtement de la chaussée à l'entrée du village. Cette action de sécurisation se poursuivra en 2013.



Entrée du village.



Aménagement et sécurisation de la Départementale 570
Les Saintes - Arles.



ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI

QUE SERAIT LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE SANS L'AIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL ? CHAQUE ANNÉE, DES MILLIERS D'ASSOCIATIONS DÉPOSENT LEUR DOSSIER POUR FAIRE VIVRE LEURS PROJETS ET METTRE EN PLACE DES MANIFESTATIONS.

Organiser un tournoi de football, préparer une sortie éducative, permettre à des agriculteurs de lutter contre la sécheresse, donner la possibilité à des personnes handicapées d'accéder à des activités de loisirs... Toutes ces initiatives requièrent bien sûr du temps et de la part des bénévoles, mais aussi des moyens. Chaque année, le Conseil général consacre plus de 100 millions d'euros de son budget à la vie associative, répartis dans 25 domaines aussi différents que l'insertion, l'agriculture, le logement, la jeunesse ou la santé. Près de 12 000 dossiers sont déposés annuellement et 4 000 associations sont financées, en grande partie pour des projets en lien avec la culture, les sports ou la vie associative.

UN SERVICE CENTRALISÉ

Guichet unique d'enregistrement, le bureau des associations centralise, à l'Hôtel du Département, l'ensemble des demandes. Les dossiers sont ensuite vérifiés et orientés vers les services instructeurs compétents. Pour bénéficier d'une aide de la collectivité, il faut avoir au moins un an d'existence et un premier bilan financier, présenter un projet qui sert l'intérêt général, avec une utilité sociale et dépasser une capacité d'auto-financement de 20 %.

Depuis plusieurs années, le Conseil général propose un téléchargement des dossiers sur son site internet*. À partir de 2014, l'internaute pourra aussi remplir son dossier en ligne dans le cadre du projet de dématérialisation. Rappelons que l'aide financière aux associations est une compétence facultative des Conseils généraux. Notre Département en a fait depuis toujours un des axes forts de ses politiques publiques, et est l'un des plus actifs en France dans ce domaine.

O. G.

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES AIDES AUX SUBVENTIONS :

www.cg13.fr/la-vie-associative

LE PARCOURS D'UN DOSSIER DE SUBVENTION

-> **RETRAIT DU DOSSIER** au bureau des Associations ou sur Internet (www.cg13.fr) depuis le 1^{er} Août 2012

-> **DÉPÔT AU BUREAU DES ASSOCIATIONS** depuis le 1^{er} septembre 2012 et jusqu'au 15 janvier 2013* (envoi à l'association d'un accusé de réception du dossier)

-> **ENREGISTREMENT ET VÉRIFICATION FORMELLE DES PIÈCES DEMANDÉES**

-> **DOSSIER COMPLET**

-> **TRANSMISSION DU DOSSIER AU SERVICE INSTRUCTEUR COMPÉTENT** (étude sur la faisabilité et son intérêt départemental)

-> **PRÉPARATION DE LA COMMISSION PERMANENTE (CP)** entre les techniciens et les élus délégués

-> **PROPOSITION DE SUBVENTION**

-> **VOTE DE LA SUBVENTION EN COMMISSION PERMANENTE** (les CP se réunissent régulièrement tout au long de l'année)

-> **NOTIFICATION DE LA DÉCISION**

-> **VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

*Pour les demandes relevant du sport, de la culture ou des congrès, se reporter à la note technique dans le dossier



NOUVELLE CARTE TICKETREIZE

UNE CARTE UNIQUE POUR VOYAGER DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

À COMPTER DU 5 NOVEMBRE, UNE CARTE QUI SERA PEUT-ÊTRE DEMAIN LA CARTE UNIQUE POUR VOYAGER DANS TOUT LE DÉPARTEMENT - RÉSEAUX DE BUS COMPRIS - EST MISE EN CIRCULATION. EXPLICATIONS.

Pour une fois, c'est un peu la forêt qui cache l'arbre. Pour la rentrée, en matière de transports collectifs, chaque réseau continue à diffuser sa propre carte. Mais l'essentiel est sans doute ailleurs.

NOUVELLE CARTE TICKETREIZE DU CONSEIL GÉNÉRAL, CARTE TRANSMISEE LA BTEL CARTE PAYS PROVENCE - MÊME L'ÉCRAN !

Trois cartes, des couleurs et un look différents. Pourtant l'objet est le même et permet les mêmes fonctionnalités. Sur cette nouvelle carte, quelle qu'en soit l'appellation, il est possible de charger des titres de transport de tous les réseaux du département. Comme un portefeuille dans lequel vous rangeriez tous vos abonnements alors que jusqu'à présent vous aviez, si l'on peut dire, un portefeuille par abonnement. Par ailleurs, sachez qu'il existe déjà des abonnements combinés, c'est à dire plusieurs abonnements regroupés en un seul : vous pouvez par exemple faire Aix-Marseille en Cartreize puis voyager sur le réseau RTM (bus-méto-tram) avec cet abonnement combiné rechargé sur une carte Ticketreize ou Transpass.

IL Y A T-IL À ABONNER UN 5 NOVEMBRE - QUELQUES DÉTAILS :

La nouvelle carte Ticketreize est mise gratuitement à la disposition des usagers du réseau Cartreize. Elle se commande sur le site internet www.cg13.fr, sur l'appli mobile cartreize ou au guichet. Elle vous est remise par courrier. Commandez-la dès que possible si vous voulez en disposer au 5 novembre. Si vous

êtes déjà abonné(e) Cartreize et que cet abonnement court au-delà du 5 novembre, votre ancienne carte restera utilisable jusqu'à échéance de contrat. Il vous faudra ensuite recharger votre nouvel abonnement sur la nouvelle carte.

LA NOUVELLE CARTE, UNE RÉPONSE POUR LE BÉNÉFICIAIRE DES TRANSPORTS

En 2009, à l'initiative du Conseil général est créé un Syndicat mixte des Transports (SMT) auquel sont aujourd'hui adhérentes toutes les autorités organisatrices de transports, de Marseille Provence Métropole à l'agglomération d'Aubagne et au Pays d'Aix, en passant par Martigues-San Ouest Provence, l'Est Étang de Berre, l'agglomération Provence et la Communauté d'Ariès, l'État, la Région, La Secl, le RTM et les usagers sont associés à la démarche. L'idée est d'avancer vers plus de coopération et de sortir du maquis des tarifs et des réseaux. Dans le double objectif d'améliorer la vie des usagers et de préparer la transition écologique en proposant une offre de transports collectifs attractive, la nouvelle carte et le travail d'harmonisation des systèmes de validation sont directement issus des travaux de ce syndicat mixte, de même que le Pass Transport 2013, proposé d'ici quelques semaines dans le cadre de Marseille Provence capitale européenne de la culture. Dans un second temps, il faudra avancer dans une logique de tarification harmonisée, un peu sur le modèle de la carte orange en région parisienne.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
ALÔ CARTREIZE : 0 800 10 13 26 00



SYMADREM

Épi des Arènes

Pour une meilleure protection du village, des travaux de reprofilage de l'épi en T des arènes, sur une longueur de 180m sur la partie brise-lames parallèle au rivage, ont débuté.

Coût des opérations : 366.914 euros T.T.C.

SYMADREM
Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Agglos du Delta du Rhodan et de la Mer
408 du Grand Port - Rue des Sœurs Maries de la mer - 13200 Arles
Tel. 04 91 47 91 07 - Fax 04 91 47 91 17

**GROSSES REPARATIONS DES OUVRAGES A LA MER
SUITE AUX TEMPETES DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2008**
- TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EPI EN T DES ARENES -

MONTANT DES TRAVAUX - 366 915 € TTC

FINANCEMENT

	40 %
	30 %
	25 %
	5 %

Partenaires d'Etude:
SAFEDE
10 Rue de la République - Bâtiment 1
33000 MONTPELLIER
Tel. 04 91 47 91 10

Entreprise:
ENTREPRISE MASCOM S.A.
La Sacrotine - Route de Gignoux
13200 ARLES
Tel. 04 91 46 46 00

Coordination SPS:
SPS Sud Est
Chemin des Esquermes
Boulevard des Illiers - Saint Pierre
13200 MARIGNES
Tel. 04 42 40 00 00



Pose d'un géotextile en polypropylène



Eglise : Changement du système de sonneries des cloches

Suite à des dysfonctionnements récurrents, la municipalité a décidé la transformation totale du système de fonctionnement des cloches. C'est la société POITEVIN de St PRIVAT DES VIEUX dans le Gard, en charge d'une maintenance devenue aléatoire, qui a proposé le nouveau système informatique de sonnerie.

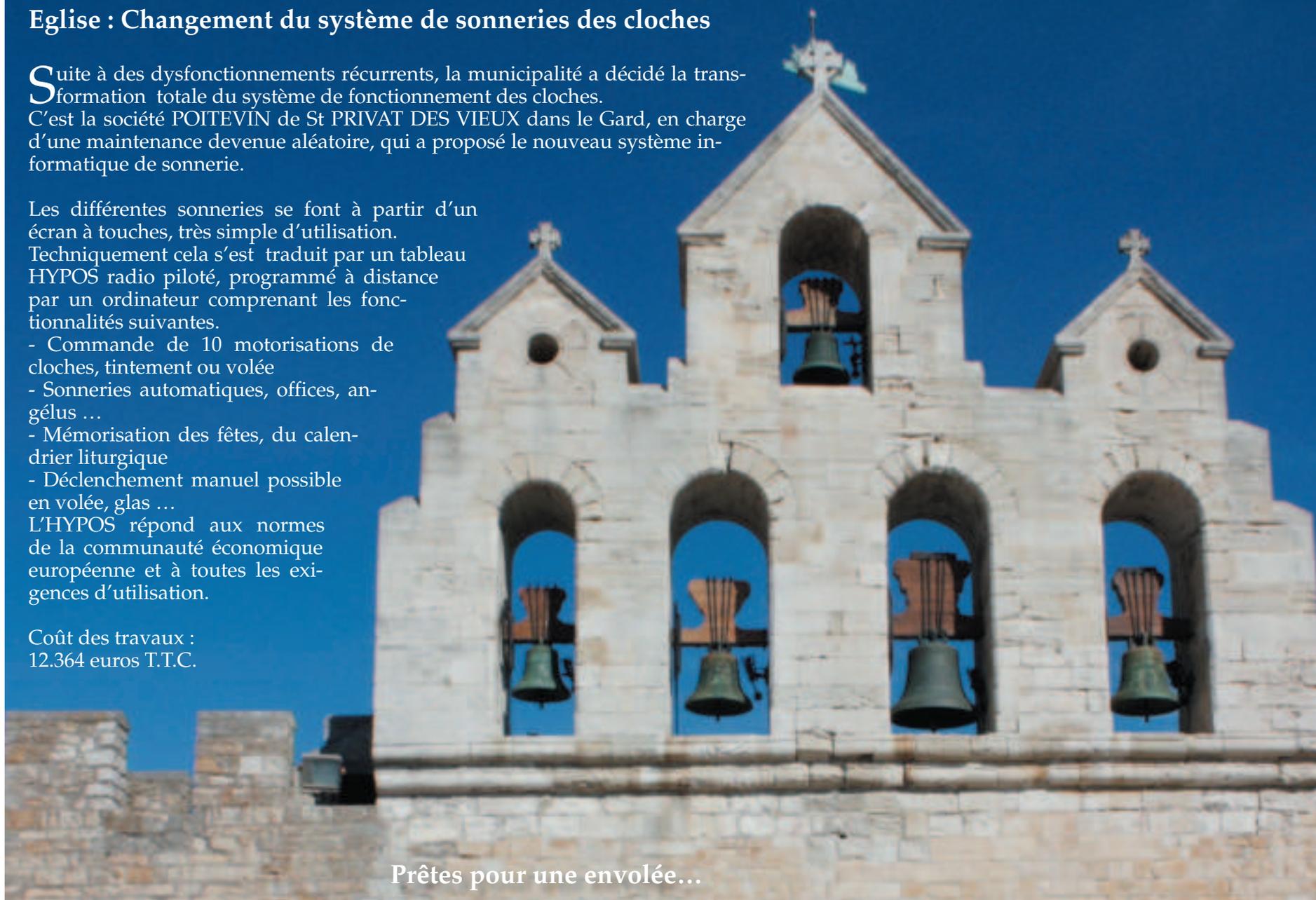
Les différentes sonneries se font à partir d'un écran à touches, très simple d'utilisation.

Techniquement cela s'est traduit par un tableau HYPOS radio piloté, programmé à distance par un ordinateur comprenant les fonctionnalités suivantes.

- Commande de 10 motorisations de cloches, tintement ou volée
- Sonneries automatiques, offices, angélus ...
- Mémorisation des fêtes, du calendrier liturgique
- Déclenchement manuel possible en volée, glas ...

L'HYPOS répond aux normes de la communauté économique européenne et à toutes les exigences d'utilisation.

Coût des travaux :
12.364 euros T.T.C.



Prêtes pour une envolée...

Résidence seniors « La Vallée des Lys »

Au mois d'avril doit ouvrir la Résidence Services Seniors, « La Vallée des Lys », qui offrira à nos anciens 72 logements dont 44 de 27 m² et 28 de 35 m².

Son exceptionnelle situation géographique facilitera les sorties de chacun, puisque située à 100 mètres seulement de la promenade du bord de mer et à quelques pas du cœur du village.

« La Vallée des Lys » sera en mesure d'offrir à ses futurs résidents des logements de qualité, tous équipés d'un système d'appels malade, garantissant une présence 24h/24.

Un service de restauration avec cuisine sur place, une laverie, des animations et une piscine, seront mis à la disposition de chacun.

Par ailleurs, pour assurer une sécurité optimum, la résidence sera fermée et son personnel, de jour comme de nuit, veillera au bien-être des résidents et pourra prendre les dispositions nécessaires en cas de besoin.

Cette belle réalisation a pu voir le jour grâce aux volontés conjuguées de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal partie prenante à l'administration de l'association « L'Age d'Or Saintois », dont le but est d'améliorer le quotidien de nos anciens, en leur proposant un ensemble de services appropriés.

Pour tous renseignements et réservations, s'adresser à l'association « L'Age d'Or Saintois » au 04 95 08 01 20.

Façade Ouest, esquisse du projet.



Une architecture qui s'intègre dans le site et qui respecte les normes de Haute Qualité Environnementale.

Résidence seniors «la Vallée des Lys»



Esquisse de la façade sud



La résidence senior se concrétise.

Résidence seniors «la Vallée des Lys»

Visite de la résidence

Le 14 septembre, une délégation du conseil municipal et la commission du Centre Communal d'action sociale ont visité l'appartement-témoin de la résidence seniors.

Durant la visite guidée par le président de l'association « L'âge d'or saintois », Christian VIOUT, l'architecte Alain DEPIETROMARIA et l'ensemble des entreprises, de nombreuses questions ont été posées sur le fonctionnement de l'établissement.

Tous ont pu apprécier le confort de la résidence et constater les qualités d'hygiène et de sécurité qui attendent les futurs résidents. L'ouverture est programmée pour le premier semestre 2013.



Christian VIOUT, Président de Sud Générations Accueil.



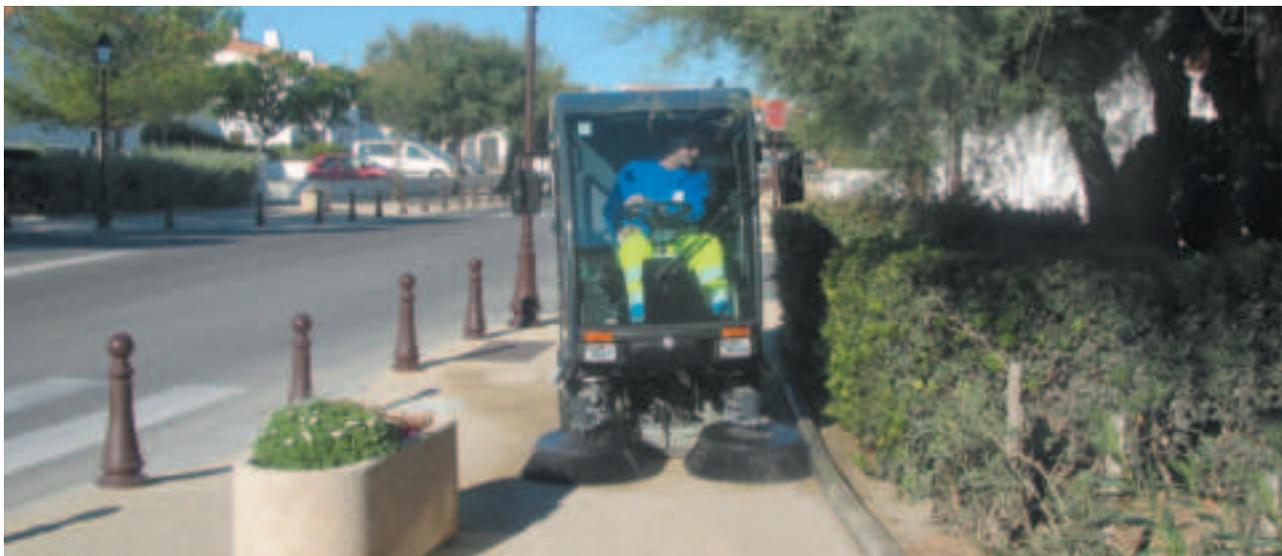
Alain DEPIETROMARIA, architecte, fait découvrir la progression des travaux à l'intérieur des bâtiments.



Tous les ans, la commune investit dans l'achat de matériel pour les Services Techniques. Cette année, des véhicules électriques, silencieux et propres, correspondant aux attentes de notre commune et à son souci du respect de l'environnement, ont été choisis.



Un véhicule électrique utilitaire de marque Renault. Coût : 19.613€ TTC.



Une balayeuse aspiratrice RS 502 de marque Nilfisk Advance France Coût: 47.361 € TTC.



Acquisition d'une cloche de nettoyage pour des trottoirs plus propres.



Un véhicule électrique avec benne basculante modèle G3 de marque GOUPIL. Coût : 22.779 € TTC.



Un chariot élévateur frontal de marque Toyota. Coût: 41.262 € TTC.

Vidéo-protection

Installation de caméras pour la vidéo protection



Essai du système de contrôle des véhicules, à l'entrée du village.

Un local, «centre de surveillance urbaine», a été aménagé pour recevoir les équipements de gestion du dispositif de vidéo-protection.

Ce dispositif comprendra 22 caméras réparties sur l'ensemble du village dont trois systèmes spécifiques permettant de lire les plaques d'immatriculation aux entrées du village.

Coût de l'opération : 265.393 € TTC.

Ce dossier, mené en concertation avec la Préfecture, la Gendarmerie et la Police Municipale, est subventionné par l'Etat et le Conseil Général.



Caméra avec dôme panoramique.





Église

La tranche ferme des travaux concernant la façade sud s'est terminée fin avril 2012. Est en cours la tranche conditionnelle 1 qui consiste à rénover la façade du chevet bas pour un coût de 106.438 € T.T.C et la tranche conditionnelle 2 pour la rénovation du chevet haut pour un coût de 71.571 € T.T.C. Fin des travaux prévue pour le 23 mars 2013.

Rénovation du Musée Baroncelli

La dernière étape de rénovation du bâtiment sera l'intérieur.

Les opérations seront les suivantes :

Reconstruction de l'escalier

Traitement des plafonds

Traitement des sols

Serrurerie

Réfection du plancher de la salle d'exposition à l'étage

Enduits intérieurs

Le début des travaux est prévu en janvier 2013.

Fin des travaux prévue en mars 2013.

Pour un coût de 204.000 € T.T.C.



Décor lumineux

Un effort particulier est fait chaque année pour varier et améliorer nos décors lumineux de Noël.

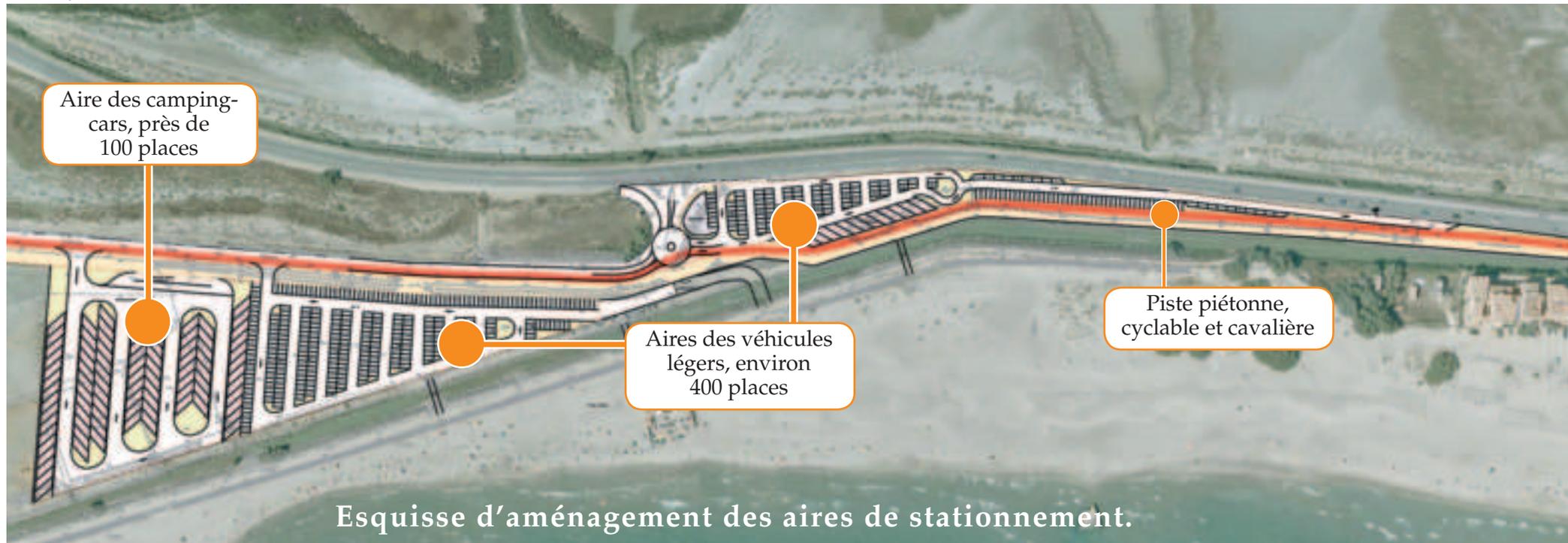
Le coût de ce marché est de 20.417 € TTC.

Tous les modèles de décors sont aux normes européennes et équipés de leds basse tension.





Esquisse d'aménagement paysager de la dernière tranche de la promenade du bord de mer.



Esquisse d'aménagement des aires de stationnement.

La 5^e tranche du bord de mer est lancée. Les travaux commenceront début 2013 et clôtureront le projet qui reliera les deux campings, La Brise et le Clos du Rhône, au cœur du village. Au total, ce seront environ 3,6 kilomètres de promenade sur le front de mer qui permettront aux Saintois et aux visiteurs de profiter du littoral.

Cette réalisation, constituée d'une piste piétonne, cyclable et équestre, bénéficiera d'aménagements totalement intégrés au milieu naturel et du label Haute Qualité Environnementale. Ce cheminement ira du Pont du Mort au tombeau du Marquis de Baroncelli.

En accompagnement de ce projet sera créée, à l'ouest du village, une aire de stationnement de 400 places pour véhicules légers et d'une centaine de places pour les camping-cars, avec une aire de vidange. Cet espace sera relié à la plage par des passerelles piétonnes en bois.

De plus, une étude particulière a été apportée à la végétation qui sera exclusivement d'essence locale.

Ce projet, qui a reçu l'accord de la Direction des routes du Conseil Général, va sécuriser la circulation sur ce secteur.

Subventions du Conseil Général

L'assemblée du Conseil Général des Bouches-du-Rhône a voté le 30 novembre 2012 plusieurs subventions pour notre Commune et lui a accordé notamment un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement - C.D.D.A - d'un montant total de 6.858.591 €.

Avec les subventions attribuées pour les dossiers structurants, les réseaux hydrauliques et le Plan d'Aide au Climat, ce contrat vient reconnaître les efforts considérables réalisés par la Commune pour son avenir économique et touristique.

Une partie de cette aide financière sera consacrée à l'aménagement de la dernière tranche de la Promenade du Bord de Mer.

Un nouvel espace muséal et culturel va naître !

Avec la création du cinéma numérique au Relais Culturel, le bâtiment de l'ancien cinéma n'avait plus d'utilité en tant que tel.

La municipalité a donc étudié un projet novateur permettant de réunir sous un même toit en centre ville, plusieurs activités.

À savoir d'offrir aux adultes et aux enfants une véritable médiathèque avec des salles de lecture, une ludothèque et une vidéothèque, de réunir dans un ensemble les collections du musée Baroncelli et d'offrir un espace dédié aux fouilles archéologiques réalisées au droit du village, et des salles associatives.



Rue Théodore Aubanel / rue Jean Jaurès

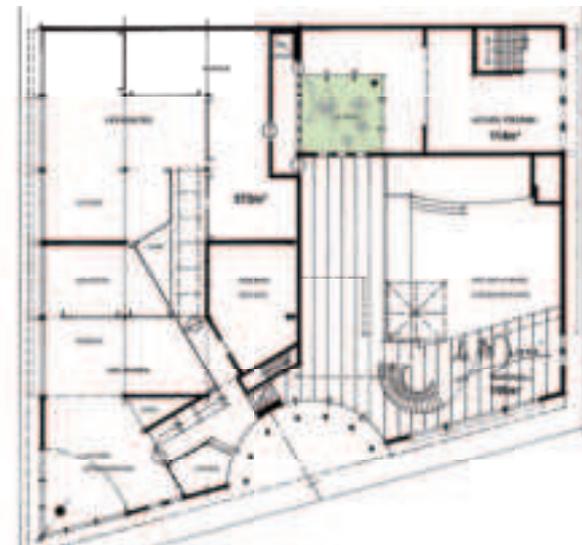


Rue Théodore Aubanel / rue Sadi Carnot





Esquisse du projet



De plus, lors de la conception de ce projet, des contacts ont été pris avec l'association diocésaine d'Aix et une maison du pèlerin sera intégrée à cet ensemble. Notre vocation de foi et de pèlerinage se devait de rassembler dans un lieu culturel tous les aspects qui composent les différentes facettes de la vie associative de notre station.

Des places de stationnement compléteront cette réalisation. Les locaux libérés aux arènes par l'actuelle bibliothèque font, à ce jour, l'objet d'une réflexion.





**JEUNES SAINTOIS, A PIOCH BADET,
LA COMMUNE ET GP INVESTISSEMENT DEVELOPPENT
POUR VOUS UN PROGRAMME DE LOGEMENT EN
ACCESSION A LA PROPRIETE
« LE CLOS DES COCARDIERS »**



*Cette résidence est accessible grâce au prêt à taux zéro *PTZ réservé pour vous avec le Crédit Foncier de France, à l'initiative des programmes sociaux.*

Votre P2 Duplex de 41m² à partir de 115 000 € avec parking

Votre P3 Duplex de 64 m² à partir de 155 000 € avec parking terrasse et jardin



*sous réserve d'éligibilité

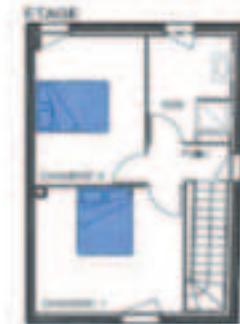
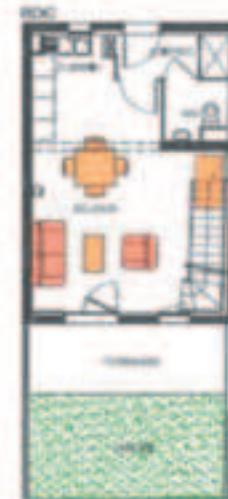
Nouvelle résidence

**14 appartements
P2 et P3**

**Terrasse et jardin
Parking privatif**

**Informations au :
04.66.88.79.00
Ou
06.21.97.30.94**

Exemple de P3 duplex



Réhabilitation du quartier des Impériaux et de l'ancienne gare

Nous venons d'achever les études pour la réhabilitation du quartier des Impériaux et de l'ancienne gare. Après le vote du budget 2013, à l'automne prochain, débiteront l'ensemble des opérations de réfection des réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage public, de téléphonie, de mobilier urbain, de la chaussée, des trottoirs, des espaces verts...

Ces grands travaux, qui seront programmés sur deux ou trois tranches, permettront à notre village de disposer d'un système d'assainissement totalement séparé du réseau des eaux pluviales, conformément aux engagements pris par la municipalité dans les schémas directeurs d'assainissement de 1997.

Notre commune sera ainsi dotée d'un réseau de haute performance respectant les dispositions des Grenelles 1 et 2 de l'environnement.



La réalisation de tous ces projets 2012-2013-2014 sera développée dans les prochaines revues municipales, conformément à notre engagement de transparence.

Les Nouveaux-Nés

Afin de préparer la manifestation pour célébrer les naissances de l'année 2012, nous demandons aux parents, domiciliés sur la Commune des Saintes Maries de la Mer, de bien vouloir s'inscrire en mairie, au bureau de l'Etat-Civil. Dernier délai le 11 janvier 2013.

Les parents ayant adopté un enfant sont également invités à s'inscrire pour célébrer leur arrivée sur la Commune.



Noces d'Emeraude, d'Or et de Diamant 2012

En vue de la cérémonie des noces d'Emeraude, 40 ans, noces d'Or, 50 ans, et noces de Diamant, 60 ans, nous demandons aux couples, même mariés dans une autre commune et domiciliés sur la Commune des Saintes Maries de la Mer, ayant fêtés en 2012 leur anniversaire de mariage, de bien vouloir s'inscrire en mairie, muni du livret de famille, au bureau d'Etat-Civil.

Dernier délai jusqu'au 11 janvier 2013.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

L'exercice du droit de vote nécessite l'inscription préalable sur une liste électorale et cette inscription constitue une obligation selon l'article L. 9 du Code Electoral.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au Service des Elections de la Mairie, avant le 31 décembre 2012, muni d'une pièce d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile sur la commune – quittance E.R.D.F., Eau, ou avis d'imposition – prouvant votre résidence depuis au moins 6 mois au 28 février 2013.

Les citoyens étrangers ressortissants de l'Union Européenne résidant sur la commune peuvent également prétendre à leur inscription sur la liste électorale complémentaire, dans les mêmes conditions.

Les administrés saintois, qui ne sont pas en résidence principale sur la commune, peuvent également prétendre à leur inscription sur les listes électorales sous la condition de leur inscription, durant 5 années consécutives, au rôle d'une des contributions directes communales – taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe professionnelle...

En cas de changement d'adresse dans la commune, veuillez communiquer votre nouvelle adresse au Service des Elections afin d'éviter votre radiation par la commission administrative de révision des listes électorales et pour recevoir, dans les meilleures conditions, la propagande électorale.



Recensement de la population



Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013.

Votre participation est essentielle et

obligatoire. Vos réponses resteront confidentielles et seront protégées par la loi.

Les agents recenseurs devront présenter leur carte tricolore professionnelle.

Merci de leur réserver le meilleur accueil pour le bon développement du recensement.

Calendrier des pompiers

Comme tous les ans, les sapeurs-pompiers des Saintes sont venus présenter leur calendrier 2013 à Monsieur le Maire, Roland CHASSAIN. Ils passeront dans chaque foyer pour le proposer.



Office de tourisme

Raymond FELINE, Roger MERLIN, et Roger ZIMMERMANN ont reçu le diplôme d'Etat délivré par le ministère du Tourisme et la médaille de bronze pour leur action et leur engagement en faveur du tourisme dans notre station. Ces distinctions leur ont été remises par le maire Roland CHASSAIN et le président de l'Office de Tourisme Olivier NOËL. Toutes nos félicitations.



Inauguration de la crèche provençale

Pour la 15^e année consécutive, Arlette BERTELLO propose sa magnifique crèche provençale et camarguaise au Relais Culturel, avec comme nouveauté cette année, une scène de pêche aux maquereaux sur la plage des Saintes-Maries-de-la-Mer. L'inauguration s'est déroulée en présence du maire Roland CHASSAIN, des élus, et des nombreux amateurs de santons et amis d'Arlette. Un remarquable travail de patience, de créativité et surtout de passion. Cette crèche est exposée au Relais Culturel, salle Van Gogh, jusqu'au 27 janvier 2013.



Arlette BERTELLO a remercié ses amis, les élus, le directeur et le personnel du Relais Culturel avant de recevoir un cadeau de la municipalité.

Euro training

Cette association, fondée en mars 1992, a pour but de proposer aux Saintois une remise en forme physique et la pratique de la musculation. Euro Training occupe la salle communale située 15 Bis rue Jean Roche, récemment rénovée par les services techniques de la commune.

La salle de sport est ouverte du lundi au vendredi de 15h30 à 19h30.



Pierre ROCHE et Roger TAILLET admirent la scène de pêche en mer qui les représente, avec leur embarcation. Plus vrai que nature !

NAISSANCES 2011

14 août	ALBECQ Lou – née sur la Commune
04 novembre	RUIZ MAS Antonio
29 novembre	AVENIER Florette
13 décembre	FLECHON Camille
13 décembre	GALLO Ilyana
18 décembre	RICAUD Lucas

NAISSANCES 2012

11 janvier	MONTAGNE Lou-Anne
16 janvier	PEREZ Matt
23 janvier	ELOY Aalya
31 janvier	MARIN Mia
07 février	LICHTENSTEIN Mahé
13 février	EL BEZZAZI Amira
17 février	BEC Gabriel
23 février	BRUNET Elsa
23 février	BRUNET Léo
06 avril	ALLARD MATRAY Andy
18 avril	GALLO Lony-Mariano
27 avril	VIDAL Lucie
04 mai	CORDEL Lou
20 mai	CAMPAGNARI Cesare
21 mai	GALINIER Maël
30 mai	BOUILHOL Tom
31 mai	BONO Luciano
01 juillet	FRANCINGUES Pablo
09 juillet	BELAYDI Hakim
24 juillet	MOURET Diego
02 octobre	MAISTRE SILLITTI Salomé
08 octobre	AYME Kélia
15 octobre	ANGUENOT Margaux
30 octobre	MATEOS Nino
04 novembre	DESCAMPS Mathieu

MARIAGES 2011

16 décembre FUHRMANN Sven et PEREIRA Sara

MARIAGES 2012

16 janvier	MOLET Patrick et AUGUSTI Valérie
11 février	SIMONNET Antoine et BOULLAND Elise
14 mars	REY Christian et LAVAL Virginie
26 mai	REQUIER Norbert et DEBRABAN Ghislaine
26 mai	TRAPANI Christophe et GATTERRE Sandra
02 juin	DAL CANTO Folco et KNECHT Martina
15 juin	EL OTMANI Abdelkader et REHIOUI Rachida
18 juin	ROUVIER Laurent et PERRON Vanessa
30 juin	PARENT Patrice et BONNET Sylvie
30 juin	DESTAILLATS Régis et DELCAMP Ludivine
08 septembre	DARDENNE Jérôme et FIZE Lydia
15 septembre	RAKET Jean et LEGIER Fabienne
15 septembre	COLOMBET Dimitri et DALICHON Oriane
22 septembre	SIRE Nicolas et ZAVINOVSKAYA Olga
22 septembre	BUYUKKALENDER Massis et GULINO Sandra
29 septembre	MURE Ludovic et GUILLOZET Cassandre
29 septembre	ALENGRIN Nicolas et LAKHDAR Amel
13 octobre	LACROIX Romain et ROCHE Sandra
03 novembre	THOMAS Jacques et LAMBOLEY Patricia
17 novembre	GUILHOT Marc et TICCHI Caroline
24 novembre	STOLER Julien et CAMPION Agathe



DECES 2011

08 mars	AILLET Anthony
24 novembre	DI DOMENICO Roland
10 décembre	RIBBE Francis
14 décembre	PANICUCCI Carl
27 décembre	LIABOEUF Marcel
30 décembre	LIGOUZAT Clotilde

DECES 2012

09 janvier	ATHENOUX Albert
03 février	EBBING Thilo
09 février	CAILAR Michel
15 février	SUATON Marcel
26 février	MALER Jean-Christophe
03 mars	ZEHAR Micqui
05 mars	CIOCCA Joseph
11 mars	GUILLOUX François
25 mars	TRAVERS André
27 mars	PAULINO GILABERT Francisco
10 mai	CIRODDE née BOURIENNE Marianne
21 mai	MAZODIER Geneviève
24 mai	KENNEDY Thomas
09 juin	BROUSSE Ollivier
04 août	POUTEAU née SAMPER Maria de los Dolorès
12 septembre	AYME Laurent
14 septembre	FELICES Constant
20 septembre	BARBANSON Lucien
23 septembre	HAMZA Henri
20 octobre	MARTINEZ MARIN Rafael
24 octobre	SALMOCHI Pierre Antoine
03 novembre	ROUX Georges
07 novembre	COMTE Albert Victorin
08 novembre	MONMINOUX née DE CESARE Marie-Jeanne
12 novembre	CAMBON née CERDAN Liliane